59e ANNEE (6e SÉRIE) N° 47 24 NOVEMBRE 1949

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres tous les jeudis*

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

## CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

PEUPLES D'OUTRE-MER ET CIVILISATION OCCIDENTALE

*Compte rendu de la Semaine Sociale de Lyon* (1948). — 1. Le Problème. — 2. Situation des facteurs en présence. — 3. Les poussées actuellement observables. — 4. Eléments de solution du problème. — 5. Leçons d'application. — 6. Conclusion.

### PEUPLES D'OUTRE-MER ET CIVILISATION OCCIDENTALE

*Compte rendu de la Semaine Sociale de Lyon* (1948)

Avant de présenter aux lecteurs de l'*Ami* les travaux de la *Semaine Sociale de Lyon* (Juillet 1948) [1], nous tenons à leur dire d'abord comment nous concevons notre tâche. On pourrait entreprendre un examen critique, et qui commencerait par une discussion du titre même de la *Semaine* : « *Peuples d'Outre-mer et Civilisation occidentale* ». Ce titre n'est-il pas déjà une prise de position discutable ? Que la Civilisation occidentale ait été, dans le passé, imposée de force aux peuples d'Outre-mer, c'est un fait. Mais le fait ne crée pas plus le droit qu'il ne le suppose. Il apparaît, à plus d'un signe, que bien loin de considérer ce *fait* comme un *bienfait*, les peuples d'Outre-mer n'ont aucune envie de prolonger une association qui fut trop souvent une exploitation, dans le plus mauvais sens du mot. Et ne faudrait-il pas, dès lors, écrire : *Peuples d'Outre-mer ou Civilisation occidentale?* Ainsi ouverte dès le seuil, la discussion pourrait se poursuivre jusqu'à la dernière page, probablement dans la confusion, et avec quel profit ?

Avec la *Semaine Sociale* elle-même, nous estimons que le bilan de la colonisation se solde par un actif. Non pas, certes, que nous ignorions ou voulions excuser les iniquités dont s'est chargée une entreprise « héroïque par ses soldats, mais déshonorée par l'or » selon la courageuse parole de Jacques Maritain [2]. Mais parce que, et cela est capital à nos yeux, c'est de l'Occident que les peuples d'Outremer ont reçu la « bonne nouvelle » du salut. Et, sans doute, même en ce domaine, l'Occident peut, doit faire un sérieux examen de conscience. N'est-ce pas un missionnaire, et qui connaît bien les Annamites, qui a dit : « A un pays qui vivait, comme l'Annam, sur une admirable morale naturelle, l'Occident a révélé le péché, sans la Rédemption ? » C'est, hélas, vrai de certains représentants indignes, mais non pas, certes, négligeables de notre civilisation. Pourtant, nous avons apporté mieux à ce pays. Et c'est probablement en y pensant qu'avec une délicatesse exquise, Pie XI appelait un jour la jeune Eglise indo-chinoise « la Fille aînée de l'Eglise en Orient » [3]. Nous ne serions pas étonnés que cette considération ait été la cause déterminante de la prise de position de la *Semaine Sociale*. Elle l'est certainement pour nous, et nous tenions à le déclarer. Nous estimons que cette option nous laisse libres dans nos appréciations sur la politique suivie par l'Occident vis-à-vis des peuples d'Outre-mer. L'appel fait par la Commission des Semaines Sociales, pour trois de ses cours, à des « hommes de couleur » qui auraient pu éventuellement se porter accusateurs contre l'Occident montre assez sa volonté de justice.

1. — Les deux premières leçons ont pour objet de poser concrètement le problème, tel qu'il apparaît aujourd'hui à qui ne se contente pas de ressortir des clichés usés ou de répéter son journal. Le président des *Semaines Sociales* de France, M. Ch. FLORY, s'y applique, d'abord, à montrer l'ampleur des bouleversements survenus dans les *rapports de l'Occident avec les peuples d'Outre-mer*, et à déterminer dans quelles conditions il peut et doit s'acquitter des responsabilités qui lui échoient encore. Il pose en principe que *coloniser*, c'est *éduquer* et qu'éduquer, c'est *émanciper*. « Or, toute tutelle comporte, un jour ou l'autre, sinon conflit, du moins tension », ceux qui l'exercent, cherchant à la prolonger, dans le temps même où les pupilles revendiquent avec impatience leur émancipation. C'est la crise de l'adolescence. Et comment le scandale de luttes fratricides entre les nations tutrices n'aurait-il pas aggravé cette crise dans la mesure où il ébranlait le prestige des « civilisés » ? L'expansion européenne avait, après quelques sursauts d'indépendance été acceptée des peuples d'Outre-mer : les conquérants étaient aussi des libérateurs, des organisateurs. Leur matérialisme et leur athéisme, s'ils faisaient scandale, étaient corrigés en partie par l'action des missionnaires. Les chefs indigènes acceptaient la collaboration ; les populations devaient montrer, au cours des deux conflits mondiaux, leur fidélité à ceux qui les avaient civilisés. Mais les carnages, les ruines où paraissait s'abîmer

[1] *Peuples d'Outre-mer et Civilisation occidentale*. 35e Session des Semaines Sociales de France, Lyon 1948. Compte rendu in extenso des Cours et Conférences. In-8 de 568 p., 480 fr. Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon.

[2] *Primauté du spirituel*, p. 146.

[3] Cité par J. Dupont, *L'Eglise d'Indo-Chine*, p. 25.

la civilisation matérialiste, le racisme et le totalitarisme, les victoires japonaises sonnant le réveil des nationalismes assoupis, devaient favoriser les ambitions personnelles de certains « évolués », et les revendications, en partie justifiées, des éléments prolétariens autochtones.

Voici plus grave : l'Europe doute d'elle-même, de l'opportunité et de l'efficacité de son rôle éducateur. Que nous sommes loin de la foi d'un Galliéni, d'un Faidherbe, d'un Brazza, d'un Lyautey, d'un P. de Foucauld ! La puissance matérielle de notre continent est en déclin ; ceux-là nous accusent de colonisation qui, forts de leur puissance, pratiquent aujourd'hui des formes plus modernes de pénétration et d'expansion coloniale. En outre, l'Occident connaît mieux la richesse et l'antiquité des civilisations orientales, et peut-être nous sommes-nous laissés trop impressionner par cette découverte que les civilisations sont mortelles. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes nous interdirait-il de maintenir, ne disons pas une souveraineté, mais une présence ? Il y a là, pour nous, Occidentaux, pour nous chrétiens, un débat qui ne souffre pas de délai.

La solution, certes, n'est pas simple. Il faut tenir compte des intérêts nationaux et privés, de l'existence d'élites qui, toutefois, ont encore besoin d'un guide. A défaut de capitaux, il reste à notre continent cette richesse essentielle : des hommes. Pour s'accomplir, la plupart des peuples d'Outre-mer auront encore longtemps besoin de techniciens et d'éducateurs. Malgré son appauvrissement, notre Occident garde une maîtrise incomparable. Nous savons bien que le message chrétien, dont il a été si longtemps le héraut, ne constitue pas un privilège définitif. Mais comment ne pas espérer, avec le Souverain Pontife, que « centre et berceau de la catholicité » il soit encore appelé « à jouer un rôle primordial pour l'avènement d'un monde fraternellement renouvelé dans les imprescriptibles normes de l'Evangile » [4]. La mission de l'Occident continue, à condition de s'adapter et de s'exercer en pleine franchise. Repoussons tout esprit de domination, tout sentiment de prépotence et de convoitise. « Un peuple, a dit le P. de Foucauld, a envers ses colonies les devoirs des parents envers leurs enfants : les rendre, par l'éducation et l'instruction, égaux ou supérieurs à ce qu'ils sont eux-mêmes. » Agissons donc avec doigté, avec patience, avec respect, avec amour.

Et laissant à des spécialistes qui en traiteront plus tard l'étude des problèmes concrets, M. Flory esquisse à grands traits la tâche qui s'impose à l'Occident. Il s'agit d'une triple promotion : politique, économique et sociale. La promotion politique est la première qu'ambitionnent les peuples d'Outremer. L'évolution naturelle doit être non pas suivie, mais dirigée et parfois provoquée. Pas de cohabitation possible sous la contrainte. Il faut, dans toute la mesure du possible, respecter les institutions traditionnelles, vivifier les communautés naturelles, assurer prudemment la relève des autorités métropolitaines grâce à la promotion des jeunes élites, veiller au respect des autochtones et leur assurer, avec les métropolitains, égalité de droits et de devoirs [5]. — Dans le domaine économique, il est urgent de mettre ces jeunes pays en valeur, selon un plan rationnel établi en fonction des besoins du territoire, de sorte que chaque territoire prospère et que jouent, au bénéfice de tous, les solidarités impériales. Le rôle des métropoles européennes demeure ici essentiel. — L'économique comme le politique sont des instruments au service du social. Cette dernière promotion demeure la plus importante : régime du travail, modes d'engagement, abolition du travail forcé, salaires, congés, régime de sécurité sociale, équipement sanitaire et social, effort sur le plan culturel !... Tâches magnifiques et urgentes, que devront favoriser les institutions juridiques !

L'Occident a donc beaucoup à donner. Il a aussi beaucoup à recevoir. Nous devons être, chrétiens, les champions de communautés plus larges. L'union européenne en est la préfiguration. « Ainsi s'amorce une œuvre supérieure de synthèse où il n'est pas interdit de voir un développement providentiel du plan rédempteur. »

Il n'est certes pas indifférent, avant de s'atteler à une telle tâche, de dresser le *bilan de ce qui s'est fait* jusqu'ici : c'est l'objet du cours de M. Robert Montagne, professeur au Collège de France, spécialiste éminent des problèmes de l'Islam, et qui fut praticien avant d'être professeur. Très courageusement, la Commission des Semaines Sociales a chargé un maître d'une perspicacité et d'une loyauté indiscutées de dire la réaction que provoque, chez les peuples d'Outre-mer, l'expansion multi-séculaire de l'Occident.

Un tel bilan, c'est évident, ne s'établit pas comme un état comptable. Des mobiles divers ont porté les Européens vers les terres lointaines : idéal religieux et social, curiosité scientifique, recherche de profits économiques. Ils ont rencontré des sociétés compactes ayant des civilisations de degrés et de caractères divers. Nécessité aussi de voir clair :

« Je crains, pour l'Arabie guerrière et pastorale, beaucoup plus que les armées motorisées de l'Occident, l'or versé aux chefs de tribus et aux principicules par les Compagnies américaines, en échange du droit de forer et d'exploiter les pétroles : cet or achète les consciences des théologiens les plus austères, et il met entre les mains des hommes les plus rudes les étoffes américaines les plus soyeuses, les parfums les plus chers, les cigarettes les plus fines. L'expansion de l'Occident prend mille formes insinuantes. Les lampes-tempêtes, les souliers en caoutchouc, les parapluies transformés parfois en ombrelles, les bicyclettes venues d'Europe ou d'Amérique sont des armes bien plus redoutables pour briser une société archaïque que les mousquets des Portugais. »

L'inventaire de ce... bric à brac n'a pas pour but d'égayer le lecteur : il en dit long sur la manière dont le mercantilisme conçoit la civilisation.

Les terres d'expansion de l'Occident présentent l'aspect d'un chantier où des constructions neuves s'élèvent parmi d'autres, encore debout, et des ruines. Sur le plan démographique, le bilan est nettement positif. Si l'on doit reconnaître la disparition de races incapables d'adaptation, déplorer même, ici ou là, les méfaits de la traite des esclaves ou d'un

[4] Lettre de Mgr Montini au Président des Semaines Sociales, 5 juillet 1948.

[5] N'est-il pas douloureux de penser que *le travail forcé* dans nos pays d'Outre-mer n'a été supprimé que par la loi du 11 avril 1946, que les travailleurs d'Outre-mer n'ont été dotés d'un *Code du travail* qu'en octobre 1947 ?

refoulement inhumain, en général, la population indigène s'accroît à un rythme vertigineux : les chiffres le prouvent. — Sur le plan économique, le jugement doit être plus réservé. D'étonnants progrès pendant les premières décades n'ont pu être maintenus, à mesure que l'accroissement de la population développait prodigieusement les besoins. Un prolétariat se constitue à côté des castes privilégiées ; la propagande marxiste s'infiltre, les nantis veulent nous exclure, les masses demeurent incultes, et leur avenir est souvent laissé au hasard. — L'évolution sociale atteste un progrès certain. La polygamie tend à disparaître partout où s'exerce l'influence de l'Europe. Chrétienne, l'Europe a ici nettement imprimé sa marque, a puissamment contribué à libérer la femme, et à créer de vrais foyers. Mais la xénophobie du prolétariat naissant ne nous est pas favorable. Une évolution dangereuse s'accomplit au sein des masses exaspérées. Les structures anciennes s'effondrent ; l'Europe doit ouvrir les yeux, vaincre l'indifférence et la torpeur. — L'éducation politique varie beaucoup, non seulement dans ses succès, mais dans ses méthodes mêmes. La Grande-Bretagne conduit l'évolution vers le type de la nation. La France préfère un système d'union plus ou moins complète avec la métropole. Et M. R. M. note très justement que « l'évolution des mœurs doit nécessairement accompagner sinon précéder le progrès des lois ». Les résultats, pour l'Afrique française en particulier, lui paraissent encourageants.

Ce sont les élites qui décideront de l'avenir. Elles ont d'abord songé à vivre très près de nous. Actuellement, un revirement très net se produit, surtout dans le monde arabe. Le mouvement n'est d'ailleurs pas général; et Ferhat Abbas, l'apôtre de la république algérienne, demande à la métropole 100.000 instituteurs et techniciens. « Avons-nous cent mille apôtres à donner ? » Cet appel que l'éminent professeur lançait déjà en 1946 à la *Semaine Sociale* de Strasbourg reste toujours aussi pressant et aussi émouvant.

2. — Avec le cours de M. Jean Guitton, agrégé de l'Université, docteur ès lettres : *Crise et valeurs permanentes de la Civilisation occidentale*, nous abordons l'examen des facteurs en présence, et c'est à un sévère retour sur nous-mêmes que nous sommes d'abord invités. « Notre civilisation a engendré trop tôt » déclare courageusement M. J. G. L'Occident a tiré profit du Christianisme sans l'avoir accepté : l'Occident est pharisien. Il y a, chez lui, « un immense intervalle entre la morale et les mœurs... La crise tient à ce que nous déguisons nos instincts en des anges de raison et de vertu, et que nous les appelons des plus beaux noms... » Mais les hommes d'Outre-mer ne sont pas dupes. Un vieux chef noir disait à Mgr Le Roy : « Les Blancs sont venus ici. Ils y ont fait du commerce. Ils y ont appelé des étrangers. Ils y ont fait venir des bateaux remplis de marchandises. Tout cela est bien. Mais mes enfants ne croient plus à rien. Mes filles sont parfois dispersées. Les anciens ne sont plus écoutés. » Nous sera-t-il permis d'observer, entre parenthèses, que la plainte du vieux sage rejoint celle des philosophes d'Occident, essayant d'expliquer l'échec de notre progrès exclusivement matériel ? « Le corps agrandi attend un supplément d'âme : la mécanique exigerait une mystique [6] ». « Pour éduquer, il faut avoir plus... Avons-nous plus ? » Nous avons fait cesser beaucoup d'injustices, mais nous en avons introduit d'autres, comme la plaie du travail forcé et du prolétariat. L'essor colonisateur s'est fait au siècle des machines et des armes... mais aussi de l'incroyance. « C'est cette rencontre d'une civilisation progressive et cependant décadente avec des civilisations régressives ou immobiles (mais spirituelles dans leur fond) qui est la cause de la crise, surtout en Islam et aux Indes. » Cela n'est pas sans ressembler à la crise que traverse et que provoque actuellement la Russie. Il y a « affinité entre l'effort révolutionnaire pour rejeter ces deux formes d'injustice, la coloniale et la sociale, la révolution étant la réponse injuste à l'injustice, ce qui s'excuse si la réponse juste a trop tardé à venir... Nous sommes devenus comme des gens qui doivent choisir non pas entre le bien et le mal mais... entre la fin de toutes choses et le renouvellement de toutes choses... Il est bon de vivre à une telle époque, et comme nos morts doivent nous envier ! »

L'Occident a-t-il donc dit son dernier mot ? M. Guitton ne le pense pas, et reconnaît dans la Civilisation occidentale d'admirables valeurs permanentes qu'il rassemble autour de trois villes-symboles : Athènes, Rome, Jérusalem. Athènes : c'est le message grec, la raison et l'art, la rigueur et la grâce. Rome : c'est la loi qui donne à chacun ce qui lui est dû, le principe de la règle et même du règlement, qui protège la faiblesse contre la force, l'innocence contre la ruse, et qui donne des droits aux victimes. « L'idée de civilisation chrétienne présuppose que le fait de juger n'est jamais définitif, qu'il est cassable devant le dernier jugement, puisque l'histoire elle-même sera jugée ». Jérusalem enfin, c'est l'amour de Dieu et de tous les hommes. Ce que M. Jean Guitton développe en un langage où la finesse du philosophe s'allie merveilleusement à la foi du chrétien. Et il conclut par un rapprochement entre l'histoire de l'humanité et l'histoire sociale de chaque conscience, pour montrer le danger que fait courir à l'homme et au monde le message du Christ incomplètement accepté. « Nous qui avons reçu la semence chrétienne, nous souffrons de ce défaut de générosité que seule les saints guérissent... Urget caritas. »

La Civilisation occidentale paraissait, hier encore, la seule qui comptât. Ce n'est plus vrai depuis le réveil des civilisations asiatiques. M. Olivier Lacombe, maître de conférence à la Faculté de Lettres de Lille, nous parle des deux grandes civilisations extrême-orientales : celles de l'*Inde et de la Chine*.

L'Inde, sur une superficie de 4.096.281 km carrés (l'Europe sans la Russie), groupe 400 millions d'âmes : le cinquième de l'humanité, réparti en peuples d'origine ethnique disparate, parlant une dizaine de grandes langues et deux cent vingt - cinq dialectes. Il ne peut entrer dans notre dessein de résumer des pages dont la densité défie l'analyse. Retenons au moins quelques idées propres à faire saisir la complexité du problème indien.

Le brahmanisme, antique religion de l'Inde, a été

[6] Bergson : *Les deux sources de la morale et de la religion*, p. 335.

gêné dans son effort unificateur par l'excommunication sociale des « pariahs » (une quarantaine de millions) et surtout par la pénétration de l'islam porteur d'une conception de la vie diamétralement opposée. Au XVIII^e^ siècle, l'Europe, alors en période ascendante, s'imposa d'autorité à la civilisation indoue. Mais le XIX^e^ siècle vit naître une volonté d'émancipation sous la forme du nationalisme. Le 15 août 1947, l'Inde devenait une nation indépendante, « dominion » librement associé au « Commonwealth » britannique. Et un nouveau drame commençait, ou plutôt se révélait d'une gravité extrême : l'antagonisme de l'Hindouisme et de l'Islam ; la création du Pakistan venait sanctionner l'opposition irréductible de deux civilisations, rejetant hors des éventualités prévisibles l'unification de l'Inde. La situation politique de l'Inde est paradoxale. Les nouvelles élites aspirent à la démocratie, dont les écartait la puissance tutrice : mais les masses y sont totalement impréparées. Les inégalités sociales sont encore considérables et les éléments conservateurs sont puissants au Congrès. Mais le communisme soviétique agit dans les masses et sur les étudiants ; le socialisme n'a qu'une importance assez limitée ; la législation protectrice du travail s'élabore.

M. O. L. signale encore comme dignes d'attention l'organisation de la paysannerie, la constitution d'une classe moyenne sérieuse et respectable, une heureuse émancipation de la femme, un progrès démographique (accroissement des naissances de 5 millions par an) qui deviendrait inquiétant s'il n'était compensé par le développement économique. La « renaissance spirituelle » de l'Inde mérite d'être retenue, sans engouement puéril, certes, mais avec sympathie. « En tant que chrétiens, nous savons l'incomparable transcendance du Message du Christ et de la mission de son Eglise, dont certains proclament la faillite, pour demander la lumière et le salut à l'Orient. Nous savons aussi que cette transcendance du christianisme n'est pas faite de l'abjection ou de l'insignifiance des autres religions, mais du don très pur, très haut et tout gratuit de la Vérité première et du premier Amour... En tant qu'hommes, à qui rien d'humain ne doit rester étranger, nous avons le devoir... d'apporter notre hommage et notre aide à ce renouveau indien dont nous saluons le printemps. »

A la différence de l'Inde, la Chine n'a jamais été *juridiquement* privée de sa souveraineté par les puissances européennes. Dans le passé, le sentiment public a oscillé, en ce qui concerne l'Occident, entre la sympathie et la défiance. Depuis 1925, l'équilibre tendait à s'établir. C'est par une révolution intérieure que la République de Chine s'est établie sur le ruines de la dynastie mandchoue. Le « Père de la République », Sun-Yat-Sen, d'abord fervent admirateur de l'Occident, incorpora dans son idéal démocratique des traits de l'antique sagesse chinoise, en particulier ses « trois principes démocratiques » : le principe du nationalisme, le principe des droits du peuple, le principe de la bonne vie économique du peuple ou du socialisme. Le Kouo-min-tang qui avait repris cet idéal a connu récemment sur les champs de bataille les revers que l'on sait. De quoi demain sera-t-il fait ? La renaissance politique s'était naturellement accompagnée d'une renaissance culturelle, littéraire, artistique. Celle-ci fut d'abord fortement traditionnelle. Depuis 1922, la « Société créatrice » prône une « littérature prolétarienne » qui a propagé Marx, Engels, Lénine, et s'est donné comme programme : « La révolution en littérature doit conduire à la littérature de la révolution ». Tout cela est plus significatif que rassurant. Mais nous sommes en Chine... M. Olivier Lacombe terminait, il y a un an, sa leçon par des conclusions pleines de discrétion et de réserve. Ce ne sont pas les événements survenus depuis lors qui pourraient nous pousser à nous en départir.

Et l'*Islam* ? Encore une grande civilisation qui n'entend pas être oubliée et qui affirme de plus en plus énergiquement sa volonté de jouer un rôle. Elle paraissait en léthargie depuis... des siècles quand l'expédition de Bonaparte en Egypte vint lui donner le choc qui la réveilla. M. Le Tourneau, maître de conférence à l'Université d'Alger, brosse à larges traits les étapes de cette nouvelle évolution. Méhémet-Ali en Egypte, Abd-el-Kader en Algérie, ont voulu aller trop vite : « avant que les institutions et les mœurs ne changent, il faut que les concepts se modifient. » Aussi la renaissance arabe prend-elle bien vite un aspect linguistique, intellectuel, pour glisser insensiblement vers la politique, avec les mouvements du panarabisme et du panislamisme. La première guerre mondiale survient alors. L'empire turc s'écroule. L'empire arabe, rêvé par les chefs de la « Révolte du désert », se dilue en « états sous mandat ». « Du point de vue spirituel comme du point de vue politique, le monde musulman sortait de la tourmente émietté et comme agonisant. »

Mais les événements vont vite, et on sait le retournement complet de la situation dont le monde a été témoin depuis. M. Le Tourneau en mentionne trois causes. D'abord l'affaiblissement des puissances de l'Europe à la suite de la seconde guerre mondiale. Puis, la situation privilégiée d'un certain nombre de pays musulmans en des régions du monde particulièrement importantes, soit du point de vue de l'économie, soit du point de vue de la stratégie. Enfin, le bénéfice que retirent, depuis une trentaine d'années, les communautés musulmanes d'un puissant effort d'adaptation.

L'évolution économique des pays musulmans, incomplète et inégale, qui enferme peut-être une promesse d'avenir, ne constitue point une certitude d'équilibre pour le présent. Car si l'industrialisation y a fait de tels progrès qu'elle a acquis une importance mondiale, les techniques agricoles n'ont à peu près pas évolué, les campagnes restent ce qu'elles étaient, les nomades dépérissent sous la menace de l'automobile et de l'avion. « Quelques îlots privilégiés peuvent donner l'impression de la richesse... En réalité, la misère gagne, non point parce que certains Musulmans ont été privés de leurs terres, comme ils ont tendance à le croire, mais parce que le nombre des Musulmans a augmenté, sans qu'ils réussissent en même temps à accroître leurs ressources dans des proportions suffisantes. » L'évolution sociale, sans s'être encore manifestée par des événements historiques, est rapide. Il existe une classe capitaliste et une classe prolétarienne, bien que cette division soit incompatible avec la religion musulmane. Des partis communistes se sont organisés au proche Orient, en Afrique du Nord, dans

l'Inde, surtout en Egypte. Une nouvelle catégorie sociale, la classe des intellectuels, bouleverse, par son agitation turbulente, les rythmes traditionnels de la vie publique, jadis conduits par les hommes d'âge. Des problèmes sont posés, qui risquent de devenir brusquement très graves. — Presque partout en Islam, le problème culturel figure au premier rang des préoccupations : mais on en est encore à la période de formation et d'imitation. Sur le plan politique une brillante façade marque mal une réalité décevante. M. Le Tourneau la caractérise d'un mot : divorce grave entre le rêve et la réalité. Rêve de l'empire musulman ; existence de personnalités nationales fortement accusées, réfractaires à la fusion Dans l'ordre spirituel, enfin, la pensée musulmane n'a pas encore fait l'effort doctrinal qu'a fourni le monde chrétien depuis le développement du rationalisme critique. Dans l'ensemble, on ne voit pas qu'il se pose des problèmes. — En résumé, la poussée vitale de l'Islam est évidente, puissante. Mais cet effort est incomplet, dangereusement contrasté C'est « une construction qui commence à sortir de terre au milieu d'un cataclysme ».

Le cours de M. Alioune Diop, conseiller de la République du Sénégal, sur la civilisation noire n'ayant pas été publié, nous devons à présent nous demander quelles sont, dans l'évolution des relations interraciales, les *poussées actuellement observables.*

3. — La leçon de M. Pierre Ryckmans, Gouverneur Général honoraire du Congo belge, s'intitule : *Transformation des empires coloniaux et contrôles internationaux.* L'étendue des empires européens d'Outre-mer s'est singulièrement rétrécie depuis un demi-siècle, et ce qui en subsiste a changé de caractère. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes exclut désormais l'expansion par la force. Le lien qui unit les colonies à leur métropole n'est pas conçu comme celui de peuples soumis à un Etat souverain, mais comme celui d'une tutelle provisoire. Du droit de conquête, on s'est acheminé vers le droit d'occupation dans le respect des droits coutumiers de l'indigène : puis, l'autochtone ayant évolué et progressé, on en arrive au régime actuel de la tutelle qui reconnaît la primauté des droits de la colonie sur ceux de la métropole. Ce système transitoire fut institué par la S.D.N. et renouvelé par l'O.N.U. Les puissances coloniales, tout en acceptant sans réserve le principe de l'administration dans l'intérêt des habitants, s'appuient sur la règle de non - intervention dans les affaires relevant de leur souveraineté pour interpréter restrictivement la charte des Nations Unies relative aux « territoires dépendants ».

Les adversaires de la colonisation, représentés surtout par le bloc soviétique et par d'anciennes colonies récemment émancipées, voient dans cette charte une dérogation voulue à la règle de non-intervention, et cherchent un système de contrôle international plus strict. Rien ne justifie les discriminations qu'on s'efforce d'établir actuellement entre les puissances coloniales qu'on présume abuser de leur force, et les nombreux Etats qui administrent, à l'intérieur de leurs frontières, des populations dépendantes, minorités ethniques ou religieuses : à ces Etats, on ne demande aucun compte de gestion. Cette discrimination arbitraire aggrave le malentendu.

Il importe, conclut M. Ryckmans, de s'établir dans la vérité, de mettre fin à nos erreurs et de mettre en commun nos expériences. Les adversaires les plus acharnés des puissances coloniales ne sont pas, à vrai dire, des adversaires du colonialisme. Car l'action anticoloniale du bloc soviétique n'est qu'un des aspects de sa lutte globale et systématique contre l'Occident. Pour répondre à ses attaques, et pour écarter de lui des alliés de bonne foi (car il en a), il faut faire œuvre d'information objective et intelligente. « On ignore ce qu'étaient les colonies avant nous ; on ignore ce qu'elles sont devenues par nous. A nous de montrer ce que nous y avons trouvé, et ce que, pour les indigènes, nous y avons fait ». Et puis, sachons nous amender. « N'ayons pas la présomption de croire notre œuvre parfaite. Pour désarmer la critique, le moyen le plus sûr est de mettre fin aux erreurs qui la justifient. » Une étroite solidarité des grandes puissances coloniales dans la révision constante de leurs responsabilités de tutrices est en même temps la condition de la défense de leurs droits et la plus sûre garantie de la saine progression des membres les moins évolués de la famille humaine.

Le cours du Gouverneur Ryckmans en appelait un autre, complémentaire. Il laissait l'auditeur... ou le lecteur sur l'impression que tout n'était pas dit, que certaines formes déguisées de domination pouvaient être beaucoup plus oppressives en réalité qu'une mainmise officielle sur un territoire. Non sans quelque courage, et avec ce souci de justice qui est une de leurs plus chères traditions, les *Semaines Sociales* ont demandé à un juriste, M. Reuter, professeur de législation coloniale à l'Université d'Aix-en-Provence, de présenter *deux formes actuelles de l'impérialisme colonial : le protectorat économique et la pénétration communiste.*

Au profit de l'Europe d'abord, puis des Etats-Unis et d'autres Etats, s'est développé, depuis le XIX^e^ siècle un phénomène polymorphe et instable : le protectorat économique. Il y a protectorat économique lorsqu'un Etat cherche à s'assurer le contrôle de l'économie d'un autre Etat. Il comporte essentiellement la prise en charge de la mise en valeur d'un Etat par des intérêts privés étrangers, souvent soutenus par une action officielle. Il entraîne tout un mouvement de capitaux, de machines, de techniciens. Il se dirige vers les pays où les bénéfices s'annoncent comme les plus rapides et les plus importants. Il n'y a plus échange de richesse, mais intervention dans le mécanisme de la richesse elle-même. A l'arrière-plan, le pouvoir politique veille. Il exige des privilèges, des droits d'extraterritorialité. C'est souvent la force du canon qui ouvre la voie à ce protectorat économique.

Cette expansion capitaliste a un caractère foncièrement matérialiste et ignore le problème moral. La société internationale tentera de moraliser cette force de colonisation par les régimes de la porte ouverte, d'égalité de traitement et d'assistance internationale. L'Europe actuelle, ruinée et déséquilibrée, devra-t-elle, se demande M. Reuter, subir ce protectorat économique ? Et ne verra-t-on pas des pays nouvellement indépendants se livrer à ce protectorat ?

La pénétration communiste est une seconde forme d'impérialisme colonial Pour un communiste, ca-

pitalisme = colonisation. La méthode de pénétration communiste varie selon qu'il s'agit d'un parti communiste qui n'a pas encore mis la main sur l'appareil de l'Etat ou d'un parti triomphant de l'Etat. Elle prend, d'ailleurs, souvent les méthodes mêmes du protectorat économique. Les deux procédés se ressemblent par la souplesse de leur action et le caractère clandestin de leurs entreprises. Mais ils diffèrent par le fait que le protectorat économique ne s'assigne que des buts limités, tandis que la pénétration communiste a des objectifs illimités et définitifs. Et avec une grande vigueur, M. R. ayant pesé mérites et chances, conclut en observant qu'un grand effort d'idéalisation et de moralisation se poursuit actuellement, et fait converger les efforts vers une communauté mondiale. Le capitalisme est définitivement mort. A travers épreuves et crimes, l'humanité marche douloureusement vers son unité. « Ce sera toujours le devoir des hommes de bonne volonté de veiller à ce que cette unité ne se fasse pas aux dépens de la justice et de la paix des consciences, qu'elle soit le témoignage de la ferveur de l'Esprit et non des enchaînements de la matière. »

Faudra-t-il donc faire table rase du passé, condamner impitoyablement, au nom d'une morale aveugle et sourde, une entreprise qui d'autre part, se solde par un prodigieux progrès humain ? On pense bien que telle ne sera pas la position des catholiques sociaux.

Professeur de sociologie aux Facultés catholiques de Lyon, secrétaire général des *Semaines Sociales*, auteur d'une thèse célèbre sur les problèmes sociaux aux colonies, M. Joseph Folliet, dans un cours aussi riche de science que d'esprit nous conduit *de la colonisation à la communauté humaine*. Le professeur souligne notamment le caractère original de l'évolution coloniale à partir du xv^e^ siècle. A l'heure présente, nous passons par une phase critique de la colonisation, en ce sens qu'elle est jugée par les colonisés et par les colonisateurs. « Le rideau tombe sur un acte du drame humain, et, dans les coulisses, des machinistes inconnus changent les décors. »

Après ce vaste aperçu historique, le conférencier passant du domaine des faits à celui des principes, s'est attaché à définir le sens moral de la colonisation. Le droit de celle-ci se fonde : 1° sur le principe de la destination universelle des biens de ce monde ; 2° sur le principe de l'intervention pour réprimer certains abus ; 3° sur le principe de la liberté de communication culturelle entre les peuples pour le bien de la communauté humaine. Un retour sur les faits à la lumière de ces principes montre que le droit de colonisation ainsi défini n'est point purement théorique, mais qu'il correspond à la marche de l'histoire.

Il ne faut pas chercher à revenir en arrière, à des stades d'évolution aujourd'hui dépassés. Il ne s'agit plus de s'imposer mais de composer. Une ère coloniale est révolue. Il faut éviter de lui laisser succéder, soit une dissolution, soit un néo-colonialisme hypocrite et déguisé. Voici venir le temps de créations nouvelles « le temps de penser et d'oser ».

4. — En somme, il s'agira de confronter la valeur des races et celle des civilisations, ni les unes ni les autres ne méritant qu'on leur jette l'anathème, mais les unes et les autres demandant à être comprises, pour être insérées, avec ce qu'elles ont de valable, dans un système de rapports loyal et bienfaisant à tous. Il revenait au R. P. Charles, S. J., professeur au scolasticat de Louvain, de préciser *la nature et la valeur des races*. Le P. Charles est universellement connu. Son érudition prodigieuse, les contacts personnels qu'il a pu prendre sous tous les cieux avec des hommes qui le sont autant que nous, mais parfois si différemment, un style puissamment évocateur au service d'une intelligence lucide et ferme, font de ses pages, en même temps qu'une leçon magistrale, un vrai régal pour l'esprit. Il y montre, par des arguments auxquels rien ne résiste, que le problème de la valeur des races n'a que trois solutions possibles. La première consiste à déclarer que l'humanité n'est pas homogène, mais se compose de groupes différenciés, c'est-à-dire de races, dont certaines seraient supérieures aux autres (et l'on connaît les abus et les crimes des *racistes*). Vouloir créer un monde pacifique sur cette base d'ailleurs ruineuse est radicalement impossible.

La deuxième solution, tout aussi dangereuse, se présente sous des dehors très édifiants et prétend que l'ordre humain peut et doit être fondé uniquement sur le droit et la seule justice. Or, l'ordre humain commence là où s'arrête le droit, là où jaillit le don gratuit de l'amitié et de l'amour.

La troisième solution, c'est la fraternité. Toutes les connaissances de l'homme attestent l'homogénéité du genre humain.

Après un fervent hommage au clergé et aux religieuses indigènes, dont la haute valeur intellectuelle et spirituelle témoigne des possibilités inouïes de tous les groupements humains et de la profondeur des âmes, le P. Charles conclut son exposé si dense et si vibrant par l'évocation de Celui qui est le maître de l'histoire et des temps, le Père de tous les hommes, le Créateur et le Sauveur. Le christianisme ne connaît pas de races ; il ne connaît que des personnes.

« Il est très vrai que certains groupes humains ont été, à une époque donnée, particulièrement puissants. Les Mongols ont failli submerger toute l'Europe ; au xix^e^ siècle, les Blancs ont failli dominer toute la planète. Mais les supériorités humaines ne se mesurent pas au dynamomètre... La seule marque de vraie supériorité, l'Evangile des Béatitudes nous déclare, dans son prodigieux langage paradoxal, qu'elle est réservée non aux violents ni aux satisfaits, ni aux arrogants, ni aux prétentieux, mais à ceux qui, dans leur vie, n'ont fait place qu'à la douceur. »

Aussi la leçon suivante s'intitule-t-elle fort justement : *Valeurs des civilisations et apport chrétien*. Le R. P. Delos, O. P. y montre l'apport chrétien surgissant dans le déroulement des civilisations comme un fait hétérogène et transcendant. L'Evangile est la bonne nouvelle d'une intervention divine dans notre histoire en la personne du Sauveur Jésus. C'est un lien personnel contracté avec Jésus qui fait de nous des élus. Le message chrétien ne vient donc pas apporter au monde la civilisation, mais sauver les hommes pour l'au-delà. A l'égard des civilisations, il manifeste une double liberté et une double transcendance : celle de Dieu et celle de la personne humaine. Le premier service rendu à la civilisation par l'apport chrétien est celui-ci : en manifestant la transcendance de l'intervention divine par rapport au déroulement de l'histoire, il confirme la transcendance de la personne humaine par rapport aux civilisations dans lesquelles vit l'homme.

Mais il faut aller plus au fond. Le christianisme a partie liée avec toutes les valeurs de civilisation. Il en découle que certaines civilisations, en raison de la qualité des valeurs qu'elles possèdent, recevront avec plus de fruit l'apport chrétien et se verront conférer par l'histoire une mission qui leur donne crédit et responsabilité à l'égard des autres civilisations. L'apport chrétien respecte les civilisations. Il cherche à convertir les hommes et fait confiance à leur liberté, à leur génie propre pour organiser, selon les principes qui font partie de son message, la civilisation qu'ils ont déjà en main. De ce fait même, le christianisme se heurte pour une part, aux déterminismes des civilisations, et compte en conséquence, de nombreux martyrs.

Analysant les principales déficiences des valeurs de civilisation mises en face de l'apport chrétien, le R. P. Delos étudie successivement les grandes idées et doctrines des civilisations orientales et hindoue, le problème du mal et le sentiment religieux, l'idée de la sanctification par la bonté universelle. Il constate enfin que l'apport chrétien dépose dans les civilisations un ferment juridique et social qui transforme, tôt ou tard, les institutions, et il mesure notamment l'efficacité civilisatrice de l'apport chrétien sur trois points essentiels : l'esclavage, le sort de la femme, le statut de la famille. L'apport chrétien est d'une fécondité indéfinie, dont personnes et peuples portent devant Dieu et devant les hommes la responsabilité.

5. — Les cours dont il nous reste à parler sont consacrés à l'étude de certains points d'insertion de la doctrine déjà exposée, dans la vie quotidienne. Un « homme de couleur », M. Louis T. Achille, agrégé de l'Université, ancien professeur de Harvard University (U. S. A.) était particulièrement qualifié pour traiter des *rapports humains entre Européens et peuples d'Outre-mer*. Il ne s'agit pas d'établir un code de politesse interraciale, encore que celui-ci ait son utilité, mais plutôt de définir les attitudes *intérieures* qui doivent inspirer les rapports humains entre les personnes ou groupes de races différentes et qui sont la condition d'un ordre intérieur et social harmonieux sur les plans humain et chrétien. Etude de psychologie, de sociologie, toute en nuances, pleine de finesse et de pénétration, appuyée sur une expérience personnelle, émaillée, à l'occasion, d'une anecdote piquante ; examen de conscience, aussi, et analyse des erreurs ou des maladresses qui faussent les rapports entre hommes, parce qu'elles manifestent toujours un déséquilibre et un bouleversement de la hiérarchie naturelle des valeurs. Cette situation qui ne peut durer sans grave dommage appelle des remèdes d'ordre spirituel et d'ordre naturel. Elle ne peut être dominée que par un humanisme élargi aux dimensions du monde dans lequel les races et les cultures trouveront l'enrichissement mutuel dont elles ont besoin pour s'épanouir. L'humanité n'est pas composée de races supérieures et inférieures, mais bien de races complémentaires dans le concert humain universel. D'où le rôle magnifique du chrétien mis par la vie en relations avec des hommes d'une race autre que la sienne. « Placé à la jointure de deux sociétés, de deux races, de deux civilisations, le chrétien blanc, jaune, noir ou rouge, ne doit-il pas être l'articulation souple, et pour ainsi dire le filtre par lequel la vie d'une race se purifie avant de s'aller répandre dans le corps d'une autre race, pour l'assainir et la préparer à recevoir la Vie véritable, la Vie du Christ universel ? » Nul n'en peut douter qui connaît son devoir de travailler à compléter le Corps mystique du Christ.

Cette tâche magnifique, urgente, difficile, pour être menée à bien, comporte deux objectifs complémentaires : dégager *les élites*, et éduquer *les masses des pays d'Outre-mer*. Ce fut une bonne fortune pour les *Semaines Sociales* de pouvoir confier un tel sujet au Dr Louis Aujoulat, médecin civilisateur et missionnaire, à qui l'admirable organisation *Ad Lucem* doit sans doute ses plus belles réalisations, et dont le Cameroun reconnaissant a fait son représentant au Corps législatif. Sous la diversité des situations, le docteur Aujoulat n'a pas de peine à montrer une identité d'évolution parmi les peuples d'Outre-mer. Il en indique quelques aspects en Chine, en Terre d'Islam et en Amérique, mais, naturellement, fait surtout état de ce qu'il a personnellement vérifié en Afrique. Permettre aux élites de se dégager, assurer aux masses l'éducation qu'elles réclament : tâche complexe, pleine d'embûches et qui ne pourrait être entreprise si l'on n'avait pas d'abord compris que le salut des peuples d'Outre-mer ne se fera jamais en dehors d'eux et sans eux, si l'on ne s'était pas décidé à faire confiance, et à laisser agir : question d'intelligence humaine d'une part et de désintéressement de l'autre.

« Nous avions compté sur une évolution lente, seule génératrice de progrès véritable. Nous sommes partout gagnés de vitesse, jusqu'au cœur de la brousse, et rien ne servirait de vouloir établir des barrières illusoires en créant des communautés plus ou moins artificielles... « Attendez-vous encore quelque chose de nous ? » demandais-je à un intellectuel viet-namien. — « Oui, dit-il, un esprit et des hommes qui vivent de cet esprit ». Plus concrets et plus directs, des Noirs de la brousse africaine énuméraient trois sortes de revendications : « Soignez-nous, éduquez-nous, aimez-nous ».

De tels mots, s'ils font mal d'abord, n'ouvrent-ils pas quand même de merveilleuses perspectives.

*Les problèmes du travail* ne pouvaient être laissés de côté. Ici encore, il fallait recourir à un homme d'action, et les *Semaines Sociales* ont fait appel à M. Robert Delavignette, gouverneur général des Colonies, un de nos grands coloniaux.

M. Delavignette a pris l'exemple de l'Afrique noire, qui nous offre une réduction saisissante, permettant de tirer un enseignement général. C'est d'abord la paysannerie, avec ses caractères régionaux, méconnus souvent, sa valeur universelle et son évolution qui tend à rénover les vieilles formules du travail en communauté, en les adaptant aux exigences de l'économie. C'est aussi le problème du prolétariat, la nécessité d'adapter la mécanisation aux conditions de la vie africaine : conditions humaines, géographiques et économiques. La conclusion de M. D. est particulièrement émouvante par l'élévation du sens humain, et de l'esprit chrétien. Ne pouvant la reproduire intégralement, nous voulons au moins en citer quelques lignes.

« Le fardeau de la réfection des sols tropicaux sera demain le fardeau de tous les hommes de toutes les couleurs. Il exigera leur coopération dans les laboratoires comme dans les chantiers. Sauront-ils bien porter ce fardeau, hors de la fraternité du Christ ? Une autre tâche commune les appellera à la déprolétarisation des travail-

leurs. Là encore, trouveront-ils les solutions sociales sans l'inspiration de la justice chrétienne ? »

M. Delavignette cite, pour terminer, une parole des Noirs de la Haute-Volta : « Chaque homme est devenu son propre Blanc ». Et remarquant que « Blanc », « *nasara* », c'est étymologiquement l'homme de Nazareth, le nazaréen, il nous laisse sur ce vœu auquel il nous est si facile de nous associer : « Pour que les nations et les continents se communiquent mutuellement leurs charges, pour que l'égalité soit faite dans le monde, il faut que chaque homme devienne son propre chrétien. » Est-ce si loin de cet autre mot que nous ne saurions plus attribuer : « Tout, en chacun de nous, a besoin d'être évangélisé ? »

*Le développement économique des pays d'Outre-mer* pose un grave problème que nous avons déjà rencontré en parlant du protectorat économique. Comment la tentation ne viendrait-elle pas, un jour ou l'autre, à un pays déjà pourvu d'un équipement industriel développé, de considérer tel territoire comme une mine de matières premières et un réservoir d'hommes, complémentaires de sa propre économie ? Calcul habile, dessein odieux, puisqu'il tend à maintenir le peuple dans une sujétion de plus en plus insupportable, et à rendre impossible la formation dans son sein d'une élite capable de l'animer. Que les nations coloniales aient souvent succombé à la tentation, qui ne le sait ? Le geste des *Semaines Sociales* n'en était que plus significatif et plus beau, de confier l'étude d'un tel sujet à un Viet-namien, parvenu à une chaire de professeur aux Facultés catholiques de Lyon, M. Vo-THANH-LOC.

Jusqu'ici, reconnaît-il, les métropoles ont poussé le développement économique de leurs colonies pour avoir des matières premières coloniales qu'elles ne possédaient pas, pour avoir l'exclusivité des marchés coloniaux, pour avoir des *superprofits* coloniaux, et pour exporter le surplus de leur main-d'œuvre sans emploi. C'était la colonie réservoir et déversoir. Cette vieille conception, produit d'une période historique caractérisée par la domination des « impérialismes exclusifs », doit être revisée en fonction de facteurs nouveaux : aspiration des peuples d'Outre-mer vers l'indépendance nationale, renforcement nécessaire de la solidarité économique internationale, changements dans les « rapports de puissance » des divers Etats occidentaux. Désormais, il faudra aussi mettre davantage en valeur « le point de vue de l'indigène » dans le développement économique des pays d'Outre-mer. L'implantation des techniques et des méthodes économiques capitalistes au sein des économies primitives, simples, agricoles, entraîne des bouleversements profonds, non seulement économiques, mais sociaux, humains et spirituels. Un laisser-faire dans ce domaine aboutirait à faire revivre, chez les peuples d'Outre-mer, les douleurs et les révoltes qu'ont connues les prolétariats occidentaux soumis au capitalisme naissant. Il convient, dès lors, de repenser le développement économique de ces peuples d'après les leçons de l'expérience, et d'essayer de construire leur économie dans les perspectives de la science de l'homme et des principes d'une échelle des valeurs humaines, que le catholicisme social a fortement contribué à dégager. On ne s'étonnera pas que l'auteur appuie principalement sur ce qui se pourrait faire au sein de l'Union française, dans un pays qu'il connaît bien : le Viet-Nam.

On est heureux de voir les problèmes de la famille confiés à un maître aussi hautement qualifiés que sœur MARIE-ANDRÉ DU SACRÉ-CŒUR, des Sœurs Blanches, docteur en droit. Sa leçon s'intitule : *Cadres sociaux et évolution familiale*, et se situe en Afrique.

La famille nord-africaine est actuellement en pleine évolution, très difficile à décrire. Le contact avec la civilisation occidentale contribue forcément à modifier tout à la fois les conditions économiques, l'organisation politique et sociale, la mentalité. D'où une évolution plus ou moins rapide, très disparate, avec les abus et les déviations propres aux périodes de transition. Les Nord-Africains qui réfléchissent à l'avenir de leur peuple, veulent être aidés, guidés, mais non pas contraints. « Ils voudraient une réforme par le dedans, dans le cadre de leur propre civilisation, tout en utilisant les ressources et les progrès de l'éducation européenne » pour leurs fils et leurs filles.

La situation en Afrique noire est autrement complexe. Les cadres sociaux, comme l'organisation familiale, y sont intimement liés aux anciennes structures économiques. Celles-ci ne présentent rien de contraire au droit naturel ; il semblerait donc que l'on puisse les remplacer par d'autres sans toucher en rien à l'organisation interne de la famille. Or, c'est le contraire qui arrive : l'organisation familiale africaine, souvent en marge du droit naturel, ne supporte pas l'intrusion de structures économiques nouvelles sans s'écrouler, comme un édifice vermoulu qui n'a pas été étayé à temps. Par contre, si l'on modifie l'organisation familiale pour la rendre conforme aux exigences du droit naturel, la famille renforce son équilibre et supporte sans grand dommage l'évolution économique et sociale. Il est de toute urgence d'étudier les graves problèmes qui se posent pour aider les sociétés africaines à franchir, en quelques décades, les étapes que l'Occident a mis des siècles à parcourir. Nous devons favoriser l'évolution familiale de ces peuples, leur apporter l'aide sanitaire et éducative qu'elles attendent légitimement de nous. Nous devons donner à l'Afrique une organisation économique communautaire, adaptée à sa mentalité, à ses ressources et à ses besoins. Il nous faut, pour cela, comprendre l'Afrique, faire l'effort de nous désoccidentaliser, pour retrouver, sous des coutumes pour nous déconcertantes, des aspirations profondes très semblables aux nôtres :

> « La seule Afrique noire française compte, actuellement plus d'un million de chrétiens et 300.000 catéchumènes, ce qui, avec les évolués non chrétiens mais décidés à vivre dans la monogamie, représente environ 300.000 foyers constitués d'après la loi naturelle... C'est par la multiplication de familles physiquement et moralement saines que l'Afrique développera ses virtualités, et réalisera sa destinée providentielle. »

La dernière leçon de la Semaine en est le digne couronnement. Mgr Henri CHAPPOULIE, directeur des Œuvres pontificales missionnaires, y établit un rapprochement qui est de la plus haute importance entre *Action missionnaire et Eglises indigènes.* Car s'il est un domaine où la personnalité de tout homme est digne d'un infini respect, c'est bien celui de ses rapports avec Dieu. L'Eglise indigène, à laquelle doit aboutir en tout lieu l'action missionnaire, ce n'est pas seulement une église pourvue d'un épis-

copat et d'un clergé originaires du pays, encore que ce soit sa condition indispensable ; c'est une Eglise qui a réussi à ne plus être étrangère à la vie personnelle et profonde d'une nation, et qui a su s'assimiler la culture et les richesses spirituelles de sa civilisation. La naissance d'une Eglise indigène ne s'opère pas d'un seul coup : elle est le fruit d'une longue élaboration ; elle est la synthèse de l'action du missionnaire étranger se combinant, sous l'action de la grâce divine, avec l'action du clergé et de l'élite des chrétiens indigènes. Pour être universaliste, ainsi que le réclame l'économie du salut de l'humanité, l'action missionnaire doit respecter les diversités particulières de culture ou de civilisation propres à chaque peuple. Sa condition préalable est que le missionnaire ait renoncé à se faire l'agent de sa patrie d'origine pour adopter les intérêts légitimes du pays dans lequel il est installé. Il devra se faire aussi semblable que possible, par l'acquisition de la langue et de la culture indigène, comme par l'adoption des usages de vie, à la population qu'il a la tâche d'évangéliser. Il sera soucieux de désoccidentaliser, autant que faire se peut, son enseignement du message chrétien ; mais surtout, il s'emploiera à découvrir, dans les traditions morales et spirituelles de l'âme indigène, les valeurs qui constituent autant de pierres d'attente pour l'édification d'une authentique chrétienté indigène.

Quant aux prêtres et aux chrétiens du pays, qui doivent être eux aussi les ouvriers de cette construction, ils ne peuvent y servir qu'à la double condition de posséder une connaissance vivante de leur culture nationale (il ne faut surtout pas qu'ils en aient été déracinés), et d'être animés d'un christianisme éclairé et d'une vie religieuse très forte. Des renoncements et des ruptures s'imposent à eux dont la responsabilité n'est pas imputable au missionnaire, car renoncements et ruptures sont, ou bien le prix de toute conversion au christianisme, ou bien la conséquence nécessaire de ce fait que l'Eglise du Christ, en vertu d'un plan providentiel, est née et s'est développée en Occident. Il convient, d'ailleurs, de ne pas exagérer l'obstacle que peut constituer, à l'éclosion d'une Eglise indigène, le caractère occidental de l'Eglise romaine, à une époque où le monde entier emprunte à l'Occident avec tant d'avidité ses connaissances et ses techniques. Le danger, pour le chrétien indigène, ne réside pas tant dans la répugnance qu'il peut éprouver vis-à-vis de l'Occident, que dans la tentation d'aller à la civilisation occidentale sans discerner suffisamment tout ce qu'il y a en elle d'antichrétien.

C'est à la création des Eglises indigènes que Pie XI et Pie XII se sont attachés par des gestes éclatants : établissement d'épiscopats indigènes, décisions de la Propagande permettant aux chrétiens japonais et chinois de ne pas se séparer de leurs concitoyens à l'occasion de certaines cérémonies nationales et traditionnelles, création d'un cardinal chinois. L'enseignement de Pie XII sur la supranationalité de l'Eglise « qui n'est étrangère en aucun endroit » et sur sa capacité de « prendre en elle la plénitude de tout ce qui est authentiquement humain, pour en faire une source de force surnaturelle, en quelque lieu et sous quelque forme qu'elle le trouve », montre l'étendue et la profondeur de l'assimilation que l'Eglise catholique doit réaliser partout pour engendrer des Eglises véritablement indigènes.

6. — Laissant, à regret, en dehors de ce résumé la Veillée religieuse, représentée dans le volume par une belle méditation de Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon, et par un émouvant chœur parlé de M. Joseph Folliet, nous voudrions, pour finir, dire bien simplement l'impression sur laquelle nous laisse la lecture de ces pages si denses.

Elle est faite d'abord de fierté chrétienne. Comment n'éprouverait-on pas ce sentiment, à la vue de personnalités catholiques éminentes apportant à la solution des plus graves problèmes de l'heure, une foi pleinement éclairée, une charité tout évangélique, et une valeur humaine reconnue sans ambages par des juges peu enclins à l'indulgence. « Témoigner, a écrit le cardinal Saliège, c'est vivre simplement sa foi. En toutes circonstances, le spectacle d'une vie chrétienne parle par lui-même. » La *Semaine Sociale* de Lyon a rendu un magnifique témoignage.

Nul, sans doute, n'y sera plus sensible que nos missionnaires. Ils étaient nombreux à Lyon, et leur assiduité aux cours de la *Semaine* en disait assez la valeur. Leurs expériences ont été largement utilisées par tous les professeurs. Ils ont eu la joie de voir enfin reconnues et proclamées des vérités qu'ils ont toujours professées, eux, qui furent au principe de leur vocation. Car la foi et l'amour du Christ qui les inspirent sont la foi et l'amour qu'on sentait palpiter tout au long de ces leçons magistrales ; et quand ils entendaient proclamer par des civilisateurs authentiques que les hommes d'Outre-mer ne sont pas des êtres inférieurs à exploiter, mais bien des frères à aimer, à servir, à élever, nul doute qu'ils n'aient senti plus brûlante en leur âme la flamme de l'apostolat qui les embrasa pour la grande aventure.

Puissent les leçons de la *Semaine Sociale* de Lyon dissiper ce qui reste encore d'un colonialisme matérialiste et inhumain dont les courtes vues et le manque de cœur nous ont fait tant de mal ! Un vrai chrétien a trop foi en la grâce pour douter qu'elle puisse faire des miracles. Témoin ce prêtre noir, d'une distinction parfaite, en compagnie de qui le P. Charles aime parler philosophie, histoire, théologie, questions sociales, avec la même aisance que quand il est au milieu de ses confrères d'Europe ou d'Amérique, et qui lui faisait cette confidence assez inattendue : « Je possède un privilège peut-être unique dans la Sainte Eglise, et dont le Pape lui-même ne jouit pas. Je crois bien être le seul prêtre qui puisse parfois célébrer la Sainte Messe pour le repos de l'âme de ceux que son père a mangés. »

Catholiques, nous ne devons pas plus nous laisser déconcerter par des apparences insolites que décourager par des difficultés à première vue insurmontables. Civilisés d'aujourd'hui, ne sommes-nous pas descendants de Barbares d'hier, et l'Esprit ne poursuit-il pas son œuvre par le monde ? Il nous souvient d'une scène émouvante, surprise en 1930 à la *Semaine Sociale* de Marseille dont le thème était proche du thème de celle de Lyon. Un évêque « de couleur » venait d'arriver. Les « semainiers », des blancs en immense majorité, l'accueillaient avec le même empressement que s'il eût été de leur race, s'inclinant avec autant de naturel que de déférence sous sa main bénissante. Il eut d'abord un geste d'étonnement et comme d'hésitation, puis laissa

échapper d'une lèvre tremblante ce simple mot : « Devant moi, pauvre Indien ! » Il nous serait difficile de dire de quel côté était la plus grande émotion, comme aussi où était la plus grande délicatesse. Si l'on avait toujours apporté autant de compréhension, de bienveillance, de sympathie, dans les relations interraciales, bien des tristesses nous auraient été épargnées dans le passé, le présent serait moins troublé et l'avenir moins sombre. Laissons, en nous, libre cours à l'authentique charité chrétienne, combattons le péché, l'orgueil surtout, qui nous rend durs, injustes, cruels envers nos frères. C'est peut-être ce retournement de nos âmes qu'attend notre Père des cieux pour faire ce à quoi toutes nos pauvres industries ont échoué ! « Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, et puis il agit »[7]. Et c'est peut-être ainsi que les hommes commenceront à se rapprocher de l' « *Unum ovile* ».

M. Noel, P. S. S.

# LITURGIE

Q. — L'*Ami* serait-il assez aimable pour m'aider à trancher une question qui oppose entre eux plusieurs de mes confrères ?

Le professeur d'Histoire, liturgiste distingué, soutient que le jour où l'on fait l'office férial et où l'on célèbre une messe votive privée (avec mémoire au dimanche précédent), on doit, à la fin de cette messe, lire le dernier Evangile du dimanche précédent. Il s'appuie, pour cela, sur Hægy, édition 1935, t. I, nº 452 : « Le dernier Evangile est celui de S. Jean, à moins qu'on ait fait mémoire... d'un dimanche quelconque », et nº 531 : « A toute messe, même votive, où l'on fait mémoire d'un dimanche, même anticipé ou transféré avec l'office,... on dit *toujours*, à la fin, l'Evangile de ce dimanche. » (Suivent quelques exceptions qui ne visent pas le cas d'une messe votive privée qui ne peut se dire au cas où la messe du dimanche précédent, empêché, doit être reprise.)

D'autres confrères, sous la conduite du professeur de Mathématiques, répondent que Hægy, édition 1910, nº 223, dit : « Aux messes votives et aux messes de *Requiem*, on dit toujours l'Evangile *In Principio*, » — que jamais ils n'ont entendu professer l'opinion précédente, — que tous les prêtres disent régulièrement et à tout coup l'Evangile *In Principio*.

Alors *quid ?*

R. — 1º La science liturgique du professeur d'histoire est ici en défaut, ...mais les arguments du professeur de mathématiques sont bien faibles, pour ne pas dire inexistants.

Le professeur d'histoire ne confond-il pas « dimanche » et « férie » ? Qu'il se reporte d'abord au titre XIV des Rubriques générales du Missel. Il lira : « ...Si de *feria* agendum erit, et propria missa non fuerit de feria, dicatur missa præcedentis dominicæ... ». Une férie qui n'a pas de messe spéciale comme celles du Carême, de la Passion, empruntera la messe du dimanche précédent, messe qui n'en demeurera pas moins une messe *fériale*, avec les caractéristiques attribuées à ces dernières (v. g. oraisons, cf. Rub. gén. Miss., IX, 11 et 12 ; omission du *Gloria* et du *Credo*, de l'Alleluia et de son verset pendant l'Avent, tit. XIV ; préface, chant...).

La rubrique placée après le premier dim. de l'Avent est encore plus explicite : « ...Per totum annum, si dicenda sit infra hebdomadam *missa de feria*, resumitur missa dominicæ præcedentis, nisi propria missa assignetur ». On peut dire que, dans ce cas, la messe du dimanche précédent est la messe propre de la férie.

2º Dans quel cas devra-t-on dire un évangile autre que l'*Initium* de S. Jean ? Reportons-nous pour cela aux *Addit.*, tit. IX, nº 1, qui débute par : *In qualibet missa :* donc, même à une messe votive. Le mot *qualibet* a été placé ici à dessein pour rendre caduque la dernière phrase des rubriques générales, XIII, 2 : *avant* la réforme de Pie X, une messe votive ne voulait jamais d'autre évangile final que celui de S. Jean. Hægy 1910 ne pouvait pas enseigner autre chose ; Hægy (= Stercky) 1935 a modifié son enseignement pour le rendre conforme aux nouvelles rubriques. Dans son nº 531, que vous citez, et dont le premier paragraphe n'est que la traduction de *Addit.*, IX, 1, il a même insisté en disant : « à toute messe, *même votive* », pour montrer que désormais ces messes devaient suivre la règle générale en ce qui concerne le dernier évangile. — Et voilà qui ruine le premier et principal argument du professeur de mathématiques.

A n'importe quelle messe donc, où l'on a fait mémoire d'un dimanche, même anticipé (v. g., en 1949, le 12 février, 6e dim. après l'Epiphanie) ou transféré avec l'office (le 30 décembre prochain, dim. infra oct. Nativitatis), *d'une férie du temps de Carême ou de la Passion, des Quatre-Temps et du lundi des Rogations,* d'une vigile quelconque... on dit *toujours,* comme dernier évangile, celui de ce dimanche, de cette férie, vigile ou octave, à condition que cet évangile (ou son début) soit différent de celui de la messe que l'on dit.

Remarquez que dans l'énumération des féries cidessus ne sont pas mentionnées les féries *mineures* dont la messe est la même que celle du dimanche précédent. Lors donc qu'on commémore ces dernières on n'a pas à en dire l'évangile à la fin. De plus, il serait étrange que l'évangile du dimanche précédent doive se dire à une *messe votive,* quand on n'a pas à le dire à la messe où l'on fait mémoire du dimanche empêché à son jour par une fête plus noble (v. g. le 3 novembre 1949).

3º Le professeur d'histoire pourrait objecter qu'on ne peut célébrer de messe votive privée les jours énumérés dans *Addit.*, IX, 1. Nous répondrons que, outre la messe votive *pro re gravi et publica simul causa* hors de cause ici, il est des sanctuaires où des facultés spéciales sont accordées pour la célébration des messes votives privées même les *dimanches mineurs,* — que, par indult général du 22 mars 1922, l'Ordinaire peut *permettre* la célébration, une fois l'an, au jour choisi par lui, de la messe votive pour la propagation de la foi (cf. *Ami* du 6 octobre dernier, p. 606), — que la messe *pro sponso et sponsa* suit le rit des messes votives privées...

4º Enfin nous nous permettons de faire remarquer au professeur de mathématiques qu'il est des cas où l'on doit dire le dernier évangile d'une *fête* commémorée, quand on célèbre une messe votive, si cet évangile est strictement propre. C'est ainsi que le 29 juillet, à toute messe où est commémorée Ste Marthe, on dira l'évangile *Intravit Jesus* au lieu de *In principio.*

Et nous espérons avoir réussi à mettre d'accord Histoire et Mathématiques !

[7] Bossuet, *Panégyrique de saint André.*

Q. — L'*Ami du Clergé* peut-il me dire s'il est permis le jour de la Toussaint de séparer les deuxièmes vêpres de la fête des premières vêpres des Trépassés qui se suivent d'après l'Ordo ?

Est-il permis par exemple de dire les vêpres de la Toussaint l'après-midi et les vêpres des Trépassés le soir ?

R. — 1o *Au chœur,* il n'est pas permis de séparer les vêpres des Morts de celles de la Toussaint (ou, si le 2 novembre tombe un dimanche, des vêpres du jour). Après le verset *Benedicamus Domino* et le répons *Deo gratias,* on commence immédiatement les vêpres des défunts par l'antienne *Placebo* (rubr. du jour).

2o *Dans la récitation privée,* au contraire, on peut séparer les deux vêpres. On dira alors *Pater* et *Ave* avant de commencer les vêpres des Morts [1].

3o *Dans les églises qui ne sont pas tenues au chœur,* on peut, croyons-nous, agir comme dans la récitation privée. Mais il est préférable de ne pas séparer les deux vêpres.

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## THEOLOGIE PATRISTIQUE

I. Jean DANIÉLOU. — **Origène.** — In-8 de 310 p. — Aux éditions de « La Table ronde », 4, rue Jules-Cousin, Paris-4e, 1949.

L'ouvrage du P. Daniélou, professeur des origines chrétiennes à l'Institut catholique de Paris, ouvre la nouvelle collection « Le Génie du Christianisme », laquelle, inaugurée sous l'autorité de François Mauriac, « veut orienter l'esprit de nos contemporains vers une connaissance plus approfondie des divers aspects, anciens et nouveaux, qu'a revêtus la pensée chrétienne. »

Origène est le premier penseur chrétien qui ait tenté de pousser l'effort de l'intelligence jusqu'à ses extrêmes limites dans l'investigation du mystère. Ecrivant au début du IIIe siècle, il a pu dépasser, à plusieurs reprises, les limites de ce que nous appelons aujourd'hui l'orthodoxie. On n'oubliera pas toutefois que son texte, particulièrement celui du *De Principiis*, ne nous est parvenu, dans sa presque totalité, que par la traduction édulcorée, sinon positivement adultérée, de Rufin. Les travaux de Koetschau, de de Faye et de Bardy n'ont fait avancer le problème du texte que sur des points déterminés.

Le P. D. utilise les travaux de ses devanciers. Les *Origeniana* d'Huet lui paraissent encore « l'exposé le plus exact et le plus intelligent de la pensée théologique d'Origène ». Mais les questions de texte et d'histoire n'ont été abordées qu'au XXe siècle. Tout d'abord, par de Faye, *Origène, sa vie, son œuvre, sa pensée* (Paris, 1923-28). Les positions extrêmes de cet auteur ont été rectifiées par Bardy, *Origène,* dans le D. T. C., et *Etudes sur le* texte du *De Principiis*. Hal Koch, *Pronoia et Paideusis,* Leipzig, 1932, précisant les thèses de de Faye, veut montrer les points précis où Origène subit l'influence des philosophes de son temps. Plus objectif, R. Cadiou étudie la formation de la pensée d'Origène à la fois dans son fond chrétien et dans son ambiance philosophique : *La jeunesse d'Origène. Histoire de l'Ecole d'Alexandre au début du IIIe siècle* (Paris, 1935) ; *Introduction au système d'Origène* (Paris, 1932). De son côté, le P. von Balthazar a cherché à dégager sa vision du monde de l'intérieur, *Le Mysterion d'Origène (Rech. de Sc. rel.,* 1936-37) et cette étude est bien l'introduction la plus pénétrante à qui veut comprendre le maître d'Alexandrie. La spiritualité d'Origène a été étudiée par Walther Volker, *Das Volkommenheitsideal des Origenes* (Tübingue, 1931), par le P. Aloys Liske, *Die Theologie der Logosmystik bei Origenes* (Münster, 1938) et, plus récemment, par Dom Etienne Tavares Bettencourt, *Doctrina ascetica Origenis seu quid docuerit de ratione animæ humanæ cum dæmonibus* (Rome, 1945).

Tout en utilisant ces travaux remarquables, qui répondent à divers aspects de l'œuvre d'Origène, le P. Daniélou a fait une œuvre personnelle et synthétique. Son ouvrage se divise en quatre livres : Origène et son temps ; Origène et la Bible ; le système d'Origène ; la mystique d'Origène.

1. — Les événements de l'enfance d'Origène orientèrent providentiellement sa vie vers le désir du martyre, la défense de la foi, la réfutation des hérésies. A dix-huit ans, Origène abandonne l'enseignement de la grammaire pour recevoir du chef de l'église, Démétrius, la direction de l'école catéchétique d'Alexandrie. La formation des catéchumènes se doublait d'une préparation au martyre : Origène dut remplir le rôle de visiteur et de consolateur près des futurs martyrs. Mais il s'aperçut bien vite de la nécessité d'approfondir l'étude des Saintes Ecritures. La science de l'Ecriture présuppose une culture profane étendue : dans tous les domaines de la pensée, trouver la parcelle de vérité qui s'y cache ; éprouver le bien que renferment les systèmes philosophiques, mais ne s'attacher qu'à Dieu seul et à ses prophètes. L'exégèse vient ensuite. Le travail textuel en constitue la première tâche. Mais la haute fonction de l'exégèse est l'explication du sens de la parole de Dieu, ce qui, pour Origène, suppose une grâce spéciale. Les années 215-230 sont remplies par l'enseignement au didascalée qu'il a fondé ; mais bientôt le maître est appelé en Arabie, puis en Palestine et, près de la mère de l'empereur, Mammea, à Antioche. Au cours d'un voyage en Palestine, il est ordonné prêtre : ordination doublement irrégulière, car « Origène avait reçu la prêtrise sans l'autorisation de son évêque et malgré l'empêchement contracté par sa mutilation volontaire » (R. Cadiou, *Jeunesse d'O.*, page 95). Chassé d'Alexandrie par Démétrius, Origène s'installe à Césarée : il y enseigne, publie le *Contra Celsum,* l'*Exhortation au martyre,* et surtout explique l'Ecriture. Comment mourut-il? Vraisemblablement par le martyre, durant la persécution de Dèce.

Ces indications biographiques prennent un relief nouveau si l'on replace Origène dans le milieu chrétien du IIIe siècle, usages, mœurs, croyances, et si on l'interroge sur tous ces sujets. L'auteur fait ainsi revivre la communauté chrétienne d'alors, sa structure hiérarchique, les traditions liturgiques, la vie sacramentelle. Sans nier les pouvoirs de la hiérarchie visible, Origène ne se résigne pas à dissocier les pouvoirs sacerdotaux de la sainteté : « Le refus d'Origène d'accepter qu'un clergé indigne puisse communiquer la grâce reste l'expression d'une exigence de sainteté qui est une part de vérité » (p. 62).

Nous comprenons mieux ainsi sa doctrine sacramentaire : baptême, eucharistie, pénitence. Sur ces trois sujets, Origène insiste surtout sur les dispositions nécessaires : l'aspect spirituel et mystique prédomine. Sur la pénitence, en particulier, le P. D. rectifie fort heureusement les assertions de Koch et de Poschmann et montre qu'Origène est très affirmatif sur le rôle de l'absolution sacerdotale. On retrouve néanmoins ici la conception origéniste du châtiment médicinal et édu-

[1] De même si, dans la récitation privée, on sépare Laudes des Matines, après le neuvième répons on dira *Dominus vobiscum,* l'oraison *Fidelium* et les *Requiem æternam...* et *Requiescant in pace*. L'antienne *Exsultabunt* de Laudes sera précédée de *Pater* et *Ave*.

catif, conception qui n'exclut pas la rémission des péchés par la confession et l'absolution. Toutefois, si le pouvoir de remettre les péchés est lié au sacerdoce, son exercice ne semble pas valide si le prêtre est indigne.

Il fallait aussi replacer Origène dans le milieu ambiant de la philosophie. Le P. D. étudie les influences subies par Origène. Celui-ci n'ignore ni Aristote, ni Chrysippe ; mais Platon est celui auquel il doit davantage. Origène a été en contact avec Ammonius ; mais il est difficile d'en tirer des conclusions précises pour l'interprétation de sa pensée. M. Cadiou avait cru pouvoir identifier l'Origène dont parle Porphyre dans sa *Vie de Plotin* avec notre docteur chrétien (voir *Ami*, 1936, p. 630). Le P. D. combat cette hypothèse invraisemblable. Si Origène semble dépendre des Stoïciens pour leur interprétation allégorique, ce sont les influences du « moyen platonisme » qui s'affirment prépondérantes : influence de Numénius, de Maxime de Tyr, d'Attikos et surtout d'Albinos.

C'est que le « moyen platonisme » se pose des problèmes analogues à ceux qu'étudie Origène : Dieu, le monde, la démonologie, l'âme, l'allégorie, etc. L'intérêt de cette problématique est de rapprocher et d'opposer la pensée d'Origène et celle des philosophes païens. Le *Contra Celsum* est significatif à cet égard. Sans descendre dans l'exposé des doctrines relevées par le P. D., qu'il suffise de retenir la pensée directrice d'Origène : « Le christianisme n'est pas d'abord une doctrine, mais une énergie divine agissant dans l'histoire qui se manifeste par la force des martyrs, par la transformation morale des âmes, par la communauté chrétienne » (p. 134).

2. — La partie concernant « Origène et la Bible » est bien la plus neuve et la plus intéressante. Notre auteur estime que « rien ne serait plus faux que de juger l'exégèse d'Origène d'après quelques interprétations allégoriques contestables » (p. 137). Origène « est le premier grand maître de l'exégèse ». On s'en aperçoit tout d'abord en étudiant son apport à l'étude scientifique de la Bible, critique textuelle, philologie biblique, canon. Pour l'A. T., les *Hexaples* et même, en ce qui concerne les psaumes, l'*Octaple* sont un témoignage irrécusable du soin pris pour reconstituer le texte authentique. En ce qui concerne le Canon, le P. D. se rallie à l'appréciation de son confrère, le P. Merk : « On ne trouverait pas parmi tous les Pères de l'Eglise d'Orient quelqu'un qui ait exprimé le point de vue catholique avec autant de fermeté et de netteté » (p. 143).

Mais l'essentiel de son œuvre exégétique est l'explication du texte, explication du sens littéral, mais surtout, avec Origène, du sens « spirituel ». Dans le 3e chap. de cette seconde partie, le P. D. expose trois influences non chrétiennes dont Origène a pu tirer parti : l'exégèse rabbinique, surtout littérale et souvent contestable ; l'exégèse philonienne, dont l'influence fut considérable, et l'exégèse gnostique qui n'a pas été sans accentuer le symbolisme et l'allégorisme philoniens. D'un principe incontestablement vrai, Philon et, à sa suite, Origène ont pu tirer des conséquences contestables et fausses. Le principe est que « l'Ecriture étant divine, le sens qu'elle a doit toujours être digne de Dieu et utile à l'homme » (p. 180). Mais de là faut-il conclure qu'une interprétation symbolique est nécessaire quand le sens propre présente des difficultés ? ou quand il s'agit de supprimer « le scandale de certains récits » de l'A. T. ? En second lieu, avec Philon, Origène admet que *tous* les passages de l'Ecriture sans exception ont un sens figuré. La dépendance de Philon apparaît ensuite dans les procédés symboliques, où il est facile de tomber dans l'invraisemblance. Origène emprunte encore à Philon l'idée de chercher dans l'Ecriture une allégorie des réalités de la vie morale. La généralisation est ici source d'erreurs. Enfin, le dernier trait qui vient de Philon est la doctrine des trois sens de l'Ecriture, correspondant aux trois parties de l'âme et aux trois degrés de perfection : sens obvie, explication mystique, sens moral. Classification contestable, déterminée par des conceptions héritées de Platon.

Le P. D. s'est appliqué surtout à distinguer chez Origène l'interprétation « typologique » de l'interprétation « allégorique ». L'interprétation allégorique est la partie caduque de l'œuvre d'Origène ; sa typologie est l'écho de la tradition universelle de l'Eglise. Il s'agit donc du sens spirituel à donner à l'Ecriture, en ce que ce sens représente de plus élevé.

Les chrétiens, au temps d'Origène, « se trouvaient pris entre les Juifs d'un côté, qui continuaient d'affirmer la valeur littérale (de l'A. T.) et de pratiquer la Loi mosaïque, et les gnostiques de l'autre qui le rejetaient comme l'œuvre du Démiurge et une part de sa création manquée ». Les deux doctrines avaient ceci de commun qu'elles n'entendaient l'A. T. qu'au sens littéral. Les chrétiens durent donc prendre conscience de leur position originale : l'A. T. est périmé dans sa littéralité, mais il garde sa valeur de figure. C'est là la grande pensée d'Origène. La Loi est donc préparation, préfiguration de l'Evangile : « La lampe a un usage jusqu'à ce que se lève le soleil » *(In Mt.*, x, 9). L'A. T. a été bon, mais il faut le quitter pour embrasser l'Evangile. Ici, la réalité accomplit la figure : succession et continuité des deux économies, nouveauté de l'Evangile et vétusté de la Loi et en même temps ressemblance des réalités spirituelles de la Loi nouvelle et des réalités charnelles de l'Ancienne. Mais « les avances de l'histoire ne vont pas sans déchirement ; pour que l'ordre nouveau apparaisse, il faut que l'ordre ancien soit aboli ». Cela ne se fait pas sans souffrance : c'est un mystère de mort et de résurrection. « La mort du Christ apparaît comme destruction de l'ordre ancien, celui de la Loi, dont il s'est voulu solidaire, parce que cette destruction était la condition de l'ordre nouveau. Elle est la destruction de la figure comme figure, afin d'accomplir la figure » *(In Jo.*, XXVIII, 12 ; p. 155). Le refus des Juifs d'accepter le sens spirituel pour demeurer attachés au sens littéral est un refus de l'histoire, un anachronisme ; les cultes païens eux-mêmes représentent ce refus et cet anachronisme à un double titre, puisqu'ils ont refusé le judaïsme « qui a été lui-même une nouvelle jeunesse de Dieu dans l'humanité » (p. 156). Cette théologie de l'histoire se retrouve d'ailleurs, dans le système général d'Origène, au plan supérieur de la théologie des anges, l'histoire humaine y apparaissant comme la projection d'une histoire céleste.

L'histoire montre donc l'A. T. comme une préfiguration du Christ. L'interprétation spirituelle de l'Ecriture ne fait qu'exprimer l'ordination de l'A. T. au Nouveau, les correspondances de l'un à l'autre. En sorte qu'on peut dire « que radicalement il n'y a que deux sens de l'Ecriture, le sens littéral et le sens christique » (p. 163). Le sens « christique » se déploie en divers aspects, selon qu'on considère le Christ soit dans sa personne historique et dans les événements de l'Evangile, soit dans sa vie ecclésiale, sacrements et corps mystique, soit dans sa Parousie et son règne glorieux. La question des sens de l'Ecriture ne peut être résolue qu'en tenant compte de ces aspects : tel fut le sentiment du christianisme naissant ; tel est aussi, au fond, le sentiment d'Origène, bien qu'il ait passablement embrouillé la question « en voulant la faire cadrer avec la conception philonienne des trois sens scripturaires » (p. 164).

Le P. D. a su faire la part du vrai et celle de l'exagération dans la typologie d'Origène et marquer en quel sens cette typologie au caractère spirituel et intérieur a pu constituer une doctrine devenue dans la suite traditionnelle.

3. — La doctrine biblique était la partie la moins bien explorée de l'œuvre d'Origène. Son système théologique, au contraire, a été très étudié. La 3e partie

de l'ouvrage du P. D. doit donc être signalée plus brièvement.

Notons deux remarques fondamentales. Contre certains critiques qui font du système origéniste un système philosophique platonicien sans élément proprement chrétien, l'auteur montre que, comme toute théologie, le système comprend deux aspects, celui du mystère chrétien, celui de la structure rationnelle. D'une part, Origène adhère à la foi traditionnelle ; mais, par ailleurs, à titre d'exercice, il « propose » des opinions qui s'efforcent d'expliciter cette foi. Questions qu'il tient pour librement discutées : problèmes de l'origine de l'âme, de l'angélologie, des fins dernières. C'est surtout pour résoudre ces points difficiles qu'il fait appel à la philosophie, tout en la soumettant au critère supérieur de la Parole de Dieu. Mais, de plus, deux idées centrales dominent sa théologie : l'une, inspirée vraisemblablement par la problématique générale de son temps, l'idée d'une Providence juste et bonne ; l'autre, imposée par la lutte contre les gnostiques, la doctrine de la liberté humaine. Tout dans la doctrine d'Origène se déduira de ces deux principes : une Providence bienfaisante, des créatures libres :

« Les personnes spirituelles étant libres et muables seront capables de déchéance et, en fait, tomberont. L'univers sera une conséquence de cette chute. Il sera un aménagement en fonction des divers degrés de déchéance. Toute l'histoire montrera alors comment Dieu, en respectant ces libertés... pourra ramener, à travers des éons innombrables, la totalité de la création spirituelle... à son unité première, de façon à la restaurer totalement. C'est alors que tous les λογικοί étant soumis à nouveau au Logos, celui-ci apportera leur soumission au Père » (p. 204).

La théorie du Logos, conçu avant tout dans sa relation avec le Cosmos (ce qui explique certaines expressions subordinatiennes), correspond à une conception de l'histoire du salut individuel ou collectif comme une assimilation progressive de l'homme à ce Logos à l'image de qui il a été créé. Elle se complète par la rédemption conçue comme une victoire sur les « puissances ». C'est autour de ces thèmes fondamentaux que le P. D. développe les grandes étapes de la pensée origéniste : origine du monde à partir de la chute des créatures spirituelles préexistantes auprès du Logos ; intervention du Logos dans le monde par sa descente parmi les hommes et par sa victoire sur les puissances ; restauration progressive de toute la création spirituelle à travers les éons successifs. On sait que le Magistère a réprouvé plusieurs de ces doctrines : le P. D. le note expressément.

4. — La 4e partie, très brève, expose les grandes lignes de « la mystique d'Origène ».

Grand spirituel chrétien, Origène s'appuie surtout sur la Bible. C'est le sens spirituel de celle-ci qui lui dicte les étapes de son itinéraire : retour de l'homme à lui-même et conversion, en se souvenant qu'il fut créé à l'image de Dieu ; traversée de la vie purgative, figurée par l'Exode dans ses épreuves et ses illuminations ; dépouillement progressif de la vie charnelle et éveil à la vie spirituelle, marqués dans la marche à travers le désert ; pratique d'une pénitence modérée permettant à l'âme d'entrevoir les biens futurs et de constater ses progrès. Si la vie spirituelle paraît amère à l'homme charnel qui regrette les nourritures d'Egypte, l'âme bien disposée commence à être consolée par les consolations spirituelles que figurent les fontaines et les palmiers d'Hélim. Le désert de Sin — ce mot signifie *vision* et *tentation* — marque pour l'âme le moment des illusions spirituelles qu'il faudra dissiper grâce au discernement des esprits. C'est enfin l'accès à la béatitude, figurée par Aseroth, et à la vision consommée, qu'exprime Rathona. En parvenant à ces sommets l'âme n'échappe pas aux tentations : tentations nécessaires, car « le combat contre les puissances est aussi participation à la rédemption, qu'il soit opéré par les martyrs ou par les ascètes » (p. 295). Les derniers sommets de la vie contemplative sont figurés par Thara, qui signifie en grec « extase ». Si l'on peut discuter sur le sens exact à donner à l'extase en ce texte (Hom. XXVII *in Num.*, 12), il n'en reste pas moins vrai que « l'interprétation spirituelle de l'Exode... est riche d'une admirable doctrine spirituelle » (p. 296).

Reconnaissons cependant que si la doctrine est admirable, les applications « spirituelles » du texte sacré sont souvent fantaisistes. Avec plus de raison, Origène voit dans le Cantique des Cantiques l'union du Verbe avec l'Eglise et surtout l'union de l'âme au Verbe. Il y développe sa théorie des trois degrés de la vie spirituelle : « L'âme, après avoir été purifiée dans ses mœurs et s'étant avancée dans le discernement des choses naturelles, est capable d'accéder aux réalités contemplatives et mystiques et s'élève à la contemplation de la divinité par un amour pur et spirituel » *(Cant.*, 78). Le Cantique correspond à la troisième voie : c'est le poème de l'amour spirituel. La mystique d'Origène dirige l'âme vers « le sens divin » dont parle Salomon, mais rappelle que le Verbe seul doit l'éveiller en elle.

On ne peut fermer le beau livre du P. Daniélou sans éprouver un profond sentiment de satisfaction intellectuelle, théologique et mystique. Les erreurs origénistes sont nettement marquées ; les excès de typologie et d'allégorisme, encore qu'ils soient présentés avec une bienveillance quelque peu excessive, ne sont cependant pas dissimulés. Mais au lecteur bien informé le didascale d'Alexandrie apparaît ici, pour la première fois peut-être, objectivement étudié dans toute la complexité d'un système, dont notre auteur a su faire ressortir l'unité fondamentale. Une pensée profondément chrétienne s'en dégage, dont dix-sept siècles de distance ne sauraient interrompre le rayonnement.

---

II. A. Moulard. — **Saint Jean Chrysostome. Sa Vie. Son Œuvre.** — In-8 de 450 p., 900 f. — Paris, Procure générale du clergé, 1-5, rue de Mézières, Paris-6e.

M. le chanoine Moulard, professeur honoraire à l'Université catholique d'Angers, était bien qualifié pour donner au grand public un exposé détaillé de la vie et de l'œuvre de S. Jean Chrysostome. Nos anciens abonnés se souviennent certainement de l'article consacré par l'*Ami* à la thèse de doctorat (1923) de l'auteur : *S. Jean Chrysostome : le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité* (*Ami*, 1924, p. 325-328). *S. Jean Chrysostome, sa vie, son œuvre* est le digne couronnement d'une thèse brillamment soutenue.

M. Moulard met en relief la noble figure d'un des plus grands évêques de la chrétienté. Il nous avertit qu'il l'a rédigé pour les chrétiens tout d'abord et pour ceux-là même qui « sans l'être, se penchent avec intérêt sur la pensée et sur le cœur des grands écrivains de l'Eglise. » Mais c'est surtout aux prêtres qu'est destiné ce travail : ils y rencontreront l'exemple d'une très belle vie, d'un martyr de la vérité évangélique, qui, ayant écrit son chef d'œuvre sur *Le Sacerdoce* en a réalisé l'idéal dans sa personne. Ils y rencontreront également l'exposé d'une doctrine imprégnée du christianisme le plus pur, enseignement dogmatique et surtout moral d'un Père que l'Eglise a proclamé Patron des prédicateurs chrétiens.

L'ouvrage est naturellement divisé en deux parties, comme la vie même de Jean Chrysostome : Antioche (349-397) ; Constantinople et l'exil (397-407). Une telle division fait mieux comprendre comment l'éloquence et le zèle apostolique de Chrysostome s'insèrent intimement dans la trame de son existence. La physionomie du saint y apparaît plus vivante. Mais notre recension entend présenter l'ouvrage de M. M. sous un aspect plus théologique. Aussi on ne rappelera ici que l'essentiel d'une vie déjà bien

connue, tandis que l'on insistera sur l'œuvre du moraliste ; et l'on marquera enfin comment la théologie postérieure approuve, ou parfois précise et corrige l'enseignement dogmatique du grand évêque.

1. — Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de naissance de Jean à Antioche. M. M. adopte la date de 344 qu'avait déjà retenue M. Bardy (D.T.C.), alors qu'Altaner la recule à 354. La date de son baptême est aussi discutée : M. = 367 ; B. = 369 ; A. = 372. Le lectorat, d'après M. lui aurait été conféré en 370, au moment où Jean se prépare à entrer dans la vie monastique, qu'il quittera au bout de six ans. Tous sont d'accord pour fixer le diaconat en 381 et le sacerdoce en 386. Pendant douze ans, Jean remplit la charge de prédicateur dans la Grande Eglise. Son éloquence se manifesta le plus brillamment dans les homélies prononcées en 387 à l'occasion d'une émeute provoquée par l'augmentation des impôts et au cours de laquelle les statues de l'empereur avaient été renversées.

A la mort de Nectaire, patriarche de Constantinople, évêque débonnaire « qui ne voulait pas d'histoires », Jean, grâce à l'influence du tout-puissant chambellan Eutrope, fut, malgré sa résistance, nommé évêque de Constantinople. Ainsi Eutrope déjoua une manœuvre de Théophile, patriarche d'Alexandrie, désireux de mettre une de ses créatures sur le siège de Constantinople, pour sauver la prééminence menacée de la métropole égyptienne. Malgré lui, Théophile dut donner à Jean la consécration épiscopale (26 février 398). Ce fut là le point de départ d'une sourde opposition, qui eut son épilogue au synode du Chêne.

Devenu évêque, Jean donne l'exemple de la simplicité et emploie ses revenus à la construction d'hôpitaux et au soulagement des pauvres. Son zèle pour éliminer les abus qui s'étaient glissés dans la vie du clergé le rend bien vite impopulaire en certains milieux : plusieurs évêques simoniaques déposés par lui dans un synode d'Ephèse deviennent des adversaires irréductibles ; à l'occasion de la chute d'Eutrope, qui fut accompagnée de troubles politiques, un clan de mécontents surtout des cercles féminins hostiles parvient à transformer l'impératrice Eudoxie en une ennemie sans pitié. L'affaire des moines de Nitrie, accusés d'origénisme par Théophile d'Alexandrie, complique encore la situation. Cinquante moines viennent à Constantinople soumettre leur différend à Jean, lequel prudemment se refusa à le trancher. Une démarche des Nitriotes près de l'empereur aboutit à faire citer Théophile à Constantinople devant un concile pour se justifier. L'habile alexandrin met tout en œuvre pour gagner la partie : une synodique de Théophile raconte les événements à sa manière et il l'envoie au pape, aux évêques de Palestine et au vieil Epiphane toujours prêt à combattre une hérésie. S. Jérôme lui-même félicite et encourage Théophile. Les amis de ce dernier gagnent l'impératrice à sa cause et, finalement, au lieu de le juger, le concile jugera Jean.

En août 403, le synode du Chêne (près de Chalcédoine), qui groupa 36 évêques dont 28 égyptiens venus à la suite de Théophile, fit le procès de Jean : trois fois, celui-ci refusa de comparaître et, à cause de ce refus, il fut déposé et exilé par ordre de l'empereur. Mais dès le lendemain, un accident arrivé au palais, terrifia l'impératrice. Jean fut rappelé et rentra en triomphe. La paix toutefois fut de courte durée : à l'occasion de l'inauguration d'une statue de l'impératrice, des jeux bruyants et des danses eurent lieu près de la cathédrale, empêchant le prédicateur de se faire entendre. Jean protesta et peut-être même prononça le fameux sermon commençant par ces mots : « De nouveau Hérodiade fait rage ; de nouveau elle s'emporte ; de nouveau elle danse ; de nouveau elle demande à recevoir la tête de Jean sur un plateau ». Cette phrase pouvait être considérée comme une allusion à l'impératrice : la tension devint donc de plus en plus grande. Dans la nuit du Samedi Saint, le baptême solennel de 3.000 catéchumènes fut empêché par la force des armes ; une tentative de meurtre fut effectuée contre le saint évêque et finalement ses adversaires obtinrent d'Arcadius un nouveau décret de bannissement, auquel Jean, pour éviter de nouveaux troubles, se soumit immédiatement.

Envoyé à Cucuse, en Arménie, Jean pouvait encore correspondre avec ses anciens amis de Constantinople et d'Antioche ; ses ennemis voulurent donc le transférer à Pityus, sur la côte orientale de la Mer Noire. C'est au cours de ce transfert que, exténué de fatigues et de privations, il expira le 14 septembre 407 à Comane dans le Pont. Il avait soixante-trois ans.

2. — S. Jean Chrysostome est avant tout *moraliste*. Il recherche exclusivement l'utilité spirituelle des fidèles ; et cette recherche « explique non seulement les caractères extérieurs de sa méthode : abandon de procédés rigides, digressions, longueurs, répétitions, improvisations, mais encore son caractère intérieur qui est de viser à un enseignement purement pratique... Il est, par vocation et par volonté, un prédicateur populaire, attentif aux besoins immédiats des âmes, un catéchiste, un directeur de conscience, qui veut les armer d'une foi sûre et leur donner des mœurs conformes à l'Evangile. Il ne néglige donc pas le dogme, mais le traite en vue de la vie et non de la spéculation » (p. 65).

On ne saurait mieux caractériser l'enseignement de Jean Chrysostome. Cet enseignement, étant celui d'une foi sûre, repose avant tout sur l'Ecriture sainte. Fidèle aux traditions de l'Ecole d'Antioche, il s'attache surtout à en développer le sens littéral, admettant cependant le sens allégorique, « au cas où il faut tenir compte aussi bien de l'esprit que de la lettre » (p. 70). Parmi les sources scripturaires, il utilise de préférence les épîtres de S. Paul, pour lequel il professe une admiration sans borne.

S. J. Chrysostome poursuit deux buts généraux : donner aux fidèles une foi orthodoxe et les amener à y conformer leur conduite. Il n'y a donc qu'une pensée : la pensée chrétienne. De la philosophie païenne, Jean se plaît à souligner l'insuffisance, l'immoralité, l'échec définitif. Elle n'est qu' « une courtisane, sans beauté naturelle, et qui se farde » (p. 81). Elle foisonne d'erreurs et de contradictions. Le procès de la philosophie païenne se complète par celui de la raison : déjà bien médiocre quand il s'agit des connaissances profanes, elle se révèle totalement impuissante à l'égard des mystères chrétiens : « lorsqu'il n'y a pas de foi, il n'y a pas de science divine » (p. 83).

Quelle est donc l'origine de cette foi nécessaire à qui veut pénétrer Dieu ? — Elle est d'abord un don gratuit de Dieu. Don gratuit, mais non arbitraire. La foi est donnée aux âmes bien disposées, car « qui pourrait forcer à croire celui qui s'y refuse » (p. 85). Si les miracles du début du christanisme se reproduisaient, ils ne pourraient encore engendrer la foi que dans les âmes bien disposées. Mais la source essentielle de la foi, c'est encore l'Ecriture, comprise « sous la direction spirituelle des Maîtres », vraisemblablement des membres de la hiérarchie.

La vie chrétienne ayant pour base la foi, il faut explorer les vérités qui la constituent. C'est, à proprement parler, la « dogmatique » de Chrysostome, que M. M. étudie dans les ch. VI-IX de son ouvrage. Nous y viendrons tout à l'heure.

Restons-en à l'exposé des « règles morales » (ch. X-XIII).

*a*) Tout d'abord les vertus *individuelles* et *domestiques*. Le chrétien doit être persuadé de la dignité de son âme. Trop d'hommes sont négligents à cet égard. Aussi ne comprennent-ils pas que la vertu est leur seule noblesse : ils la réputent impossible, alors qu'elle n'est que difficile. Pour y parvenir, il suffit de se mettre en garde contre la tentation (la fuir et ne pas jouer avec elle) et contre la passion (fuite des occasions, prière, jeûne, fréquentation des gens vertueux).

La plus essentielle des vertus individuelles est l'humilité, ennemie de l'égoïsme, de la vaine gloire, du luxe effréné. La chasteté s'impose à tous, à chacun selon son état : rien n'est plus triste, au fond, que les jouissances de la luxure. Les spectacles publics sont les plus grands ennemis de la pureté : « Les acteurs et les actrices sont des gens infâmes, dont les attitudes, les gestes, les paroles et le jeu, accompagné par la mélodie perfide des flûtes,

sont des appels à l'impureté » (p. 167). L'impureté, maladie grave, n'est cependant pas incurable. Et Jean donne à ce sujet de judicieux conseils qui varient selon qu'il s'adresse aux jeunes gens ou aux hommes d'âge mûr. Le moyen radical de se préserver serait sans doute de fuir le monde pour se réfugier dans la vie monastique : c'est à cette occasion que Chrysostome a écrit le beau traité *De la Virginité*, dont l'étude a fait jadis le fond de la thèse de doctorat de M. M.

Derechef, notre auteur insiste sur un point essentiel : Jean n'a jamais condamné le mariage ; il ne l'a même jamais méprisé (malgré ce qu'en a écrit M. Puech dans la *Vie* du saint, collection « *Les Saints* »). Bien au contraire, tout en lui préférant la virginité, Jean Chrysostome a une théologie du mariage très ferme : il en expose les raisons d'être, exalte les vertus domestiques qu'il comporte, trace aux conjoints leurs devoirs réciproques, en trouve un modèle parfait dans le mariage d'Isaac et de Rébecca. Il a des réflexions charmantes sur l'attitude que doit adopter le mari à l'égard d'une épouse difficile, sur les obligations de l'épouse pour conserver la paix du foyer, enfin il trace aux parents les règles pour la bonne éducation des enfants. Toute cette doctrine (p. 170-187) serait encore aujourd'hui d'une indiscutable actualité.

*b*) Après les vertus individuelles et domestiques, les vertus *sociales*. — Jean Chrysostome distingue dans la société trois sortes de servitudes : servitude de la femme à l'égard de l'homme, suite du premier péché ; servitude de l'esclavage à l'égard du maître, suite de l'attitude irrespectueuse de Cham ; servitude des sujets à l'égard des princes, suite des passions humaines. Les princes ont des devoirs et la miséricorde est la première vertu de l'autorité. Pour sa part, Jean n'a jamais hésité à rompre avec les puissants qui abusent de leur autorité et à servir ceux qui ont la justice pour eux. Mais il s'étend surtout sur les vertus qui rendent supportables et agréables les relations des membres de la société entre eux. Ces vertus se groupent autour de la charité. Sous un aspect négatif, c'est la fuite du scandale, du jugement téméraire, de la médisance, de l'envie, de la colère, de la rancune. Sous son aspect positif, la charité spirituelle exige l'apostolat, vertu des prêtres sans doute, mais aussi vertu des simples fidèles : « Fidèles et prêtres forment un seul corps et, au lieu de vivre séparément, doivent collaborer étroitement, chacun à sa place et dans le respect de la hiérarchie » (p. 192). Monitions, conseils et surtout exemples : telles sont les formes de l'apostolat des laïcs, d'un apostolat qui doit être tempéré de discrétion et de douceur.

C'est surtout sur les relations des riches et des pauvres qu'insiste notre docteur. Son amour des malheureux est si vif, sa haine de l'injustice est si forte, qu'il se laisse emporter à de véhémentes diatribes... Cependant il ne condamne ni la propriété ni la richesse ; il ne songe pas un moment à créer chez le pauvre une psychose de révolte. Il ne veut pas faire du pauvre un riche — ayant trop le sentiment des dangers que fait courir la richesse et des facilités de salut offertes par la pauvreté — mais il proclame intolérable que, par égoïsme, celui qui possède du superflu n'y puise pas largement pour soulager ceux qui sont privés du nécessaire » (p. 195). Aussi, tout en reconnaissant la légitimité de la richesse, il dénonce vigoureusement les scandales des mauvais riches : luxe insolent des palais et du mobilier, luxe des femmes dans leurs toilettes et leurs parfums, et même luxe des églises. En face du mauvais riche, cupide et avare, Jean dresse sur un piédestal d'honneur le pauvre qu'il aime et lui montre comment sa pauvreté peut l'aider efficacement à pratiquer la vertu. « Le pauvre, c'est Jésus lui-même » (p. 203) ; et « c'est le métier du riche de secourir le pauvre » (p. 204). L'aumône est donc indispensable ; elle est obligation pour tous ; elle est source de profits, matériels pour ceux qui en bénéficient, spirituels pour tous. La prière, sans aumône, serait inutile. Remède du péché, l'aumône est « un grand pas vers le ciel » (p. 205), à condition toutefois qu'elle n'ait pas sa source dans l'injustice.

L'esclavage étant encore, à l'époque de Chrysostome, une institution légale, l'évêque ne manque pas de rappeler aux maîtres leurs devoirs envers leurs esclaves et à ceux-ci le devoir de l'obéissance tant que les préceptes divins ne sont pas en cause.

Ainsi, « en face qu'une société, où l'extrême misère côtoyait un luxe insolent, où l'esclavage était considéré comme un droit, Jean n'eut jamais l'idée de pousser à la révolution sociale, mais s'efforça d'atténuer la souffrance humaine, mettant inlassablement à son service toutes les ressources de son génie oratoire » (p. 209).

*c*) Cette vie chrétienne, dont Jean a tracé le programme, ne peut se réaliser sans un certain nombre de *points d'appuis*. Le grand moraliste énumère et recommande : l'Ecriture, l'examen de conscience, le travail, le jeûne, la prière et les sacrements.

On aimera lire, dans l'ouvrage de M. M. les pages consacrées à la prière (p. 213-218). Prière publique de la liturgie des fêtes et du dimanche, accompagnée des chants sacrés, « autour desquels vole la grâce de l'Esprit qui sanctifie les lèvres et l'âme ». Prière privée, qui, parce qu'elle est personnelle, « vaut mieux que la prédication », à condition qu'elle soit faite avec attention, humilité, contrition des fautes, persévérance et surtout qu'elle parte du fond du cœur.

Mais la source la plus riche de la vie chrétienne, ce sont les sacrements. Pour réparer les péchés commis après le baptême, la pénitence. Laissant de côté pour l'instant la question de la confession sacramentelle, il est hors de doute que Chrysostome recommande instamment aux pécheurs d'avoir recours à la pénitence en vue de la rémission de leurs fautes. Sa miséricorde est extrême : au concile du Chêne, le moine Isaac ne l'accusera-t-il pas d'avoir encouragé à pécher en disant : « S'il vous arrive de pécher une seconde fois, faites pénitence une seconde fois. Chaque fois que vous aurez péché, venez me trouver et je vous guérirai » ? — L'eucharistie est le sacrement des vivants. La présence réelle est affirmée par Jean en des formules d'un réalisme qui ne laisse place à aucune interprétation ambiguë : Jean est vraiment « le Docteur de l'Eucharistie ». Il est aussi le Docteur de la communion fréquente et fervente : « De même que celui qui n'a conscience d'aucune faute doit s'approcher chaque jour, de même celui qui vit dans le péché sans faire pénitence ne peut sans danger s'approcher même aux fêtes » (p. 231).

Cette analyse laisse entrevoir la richesse du livre de M. M. au point de vue moral et pastoral. Le lisant attentivement, prêtres et fidèles y trouveront matière à des méditations et des résolutions d'une actualité aussi grande qu'au temps de Jean Chrysostome.

3. — M. Moulard nous ayant prié d'examiner son ouvrage au point de vue *dogmatique*, c'est par là que nous terminerons notre exposé.

Nous savons que Chrysostome ne néglige pas le dogme, mais qu'il l'aborde plutôt en fonction de la vie. Rien d'étonnant donc que nous ne trouvions pas chez lui d'exposé didactique sur les sujets encore controversés à son époque ; rien d'étonnant également que certains sujets n'aient été envisagés que sous des aspects partiels

De toute évidence, l'*existence de Dieu* est à la base de son enseignement : elle est prouvée par les merveilles de la création et par la loi morale. Ecrivant au moment où le rationalisme anoméen proclamait l'essence divine accessible à l'intelligence humaine, Jean énonce certaines idées qui paraissent nier la possibilité de la *vision béatifique*. « Malgré les imprécisions d'une langue théologique encore hésitante et l'outrance de certaines expressions, la vraie pensée de Jean est que, contrairement à la thèse anoméenne, aucune créature ne peut avoir de l'essence divine une compréhension parfaite, telle que le Fils l'a du Père » (p. 93). Les deux attributs divins sur lesquels il insiste le plus sont la justice et la bonté, qui se manifestent par la *Providence* dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel. Aussi le problème du mal retient-il fréquemment son attention. Le dualisme manichéen trouve en lui un adversaire résolu. Aujourd'hui encore la plupart des considérations émises par Jean sur le mal